



PROVINCE DE QUÉBEC,
District de Hull.

} CITÉ DE HULL

No. 58

SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 1923

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances, en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, mardi le 4 septembre 1923, à laquelle sont présents : Son Honneur le Maire Hilaire Thérien, au fauteuil et les échevins Legault, Talbot, Valin et Chénier formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin Legault, secondé par l'échevin Talbot :

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leur comité respectif moins celles de : La Commission Scolaire de Hull et de Arthur Dagenais, 21 rue Garneau.

Adopté.

20ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, le 28 août 1923, auquel assistaient : M. l'échevin Chénier et l'échevin Boucher, Son Honneur le Maire était aussi présent, après examen des comptes présentés, en recommande le paiement, ainsi que l'adoption des résolutions qui suivent, savoir :

COMPTES PRESENTES

80 Ls de G. Raby, registrateur.....	\$34 50
81 Financial Post.....	5 00
82 Cie d'Imprimerie de Hull Ltée.....	16 46
83 M. R. Lafontaine.....	11 00
84 Evans Kert Ltd.....	9 00

85	Century Ink Company	6 27
86	Burroughs Adding Machine	1 00
87	C. M. Wright, sheriff	20 00
88	Bell Telephone (Evalueur et Ing)	5 50
89	P. A. Larocque	5 75
90	Instruments Limited (Evalueur)	17 50
91	The Bell Telephone Coy	62 07
92	W. S. Larose	75 00
93	Isidore St. Pierre	75 00
94	Paul T. C. Dumais	75 00
95	Canadian Pacific Railway	62 56
96	R. Jacques (Evalueur)	63 25
97	The Bell Telephone	2 25
98	Instruments Limited	12 00
99	G. E. Gauvin	65 40
100	Evans & Kert (Evalueur)	16 80
101	Office Speciality	3 83
102	Hull Ignition Station	4 75
103	Wm. Sarazin	6 70

Votre comité recommande les changements suivants au rôle d'évaluation, suivant liste annexée :

Changements au rôle d'évaluation autorisés par le Conseil de la Cité de Hull à l'assemblée régulière du 4 septembre 1923. Suivant rapport de l'Evalueur en date du 28 août 1923.

1459	Substituer Emile Gauvreau à Olivier Gosselin.
1460	" " " " "
1461	" " " " "
1713	" James McGrath à Isidore Lafrance.
1032	" David Girouard à Geo. Girouard.
8279	" Octave Thérien à Dame Edouard Thérien.
1439	" V. A. St. Denis à Alex. Grenon.
85	" Succ. Tétreau à Dame A. Stothers.
1386	" A. J. Desfossés à Adélard Guilbault.
1387	" " " " "

- 3558 Substituer Donat Charest à Dame Vve Champagne.
 3559 " " "
 11302 " Jules Baillot à H. A. Champagne.
 4840 " Gaspart Petit à Alex. Dupel.
 10517 " Victor Falardeau à Scott Estate.
 10929 " Domina Legault à Rémi Tessier.
 8884 " Hubert Bernier à D. Levesque.
 9250 Ajouter le nom de Charles à Napoléon Poirier.
 3962 Substituer Hector Parent à J. B. Michon.
 3961 " " " "
 8359 " David Manchester à P. Leroux et R. Miller.
 8338 " Emery Octave à David Joannisse.
 8944 " V. O. Falardeau à Scott Estate.
 12302 Du rôle 1922 23 retrancher cette entrée, Mr. Amyot était propriétaire.
 8360 Substituer Victor Falardeau propriétaire du terrain et Lorenzo comme occupant à R. Miller.
 8384 Inscrire V. O. Falardeau, propriétaire du terrain et Mad. John McMillan comme occupante.
 8478 Inscrire V. O. Falardeau comme propriétaire du terrain et Charles Meloche, père, comme occupant.
 8710 Substituer Alexandre et Noël Falardeau à Wright, Brigham et Cunningham.
 6932 Substituer Harry Charron à V. O. Falardeau.
 7962 " V. O. Falardeau comme prop. du terrain, et Wm. Gagné comme occupant à Wm. Gagné.
 10929 Substituer V. O. Falardeau prop. du terrain, et Victor Falardeau comme occupant.
 56 Substituer Ls. Leblanc à Frs. Tremblay.
 248a " Ptie. 13 à ptie. 10
 249 " " 13 " 10.
 250 " 340-16 à 340-13.
 251 " 340-10 à 340-16.
 3545 " François Gavard à R. L. Ross.
 3780 du rôle 1922 retrancher une maison de \$5000.00.
 2113 du rôle 1922 Substituer lot 247 65 à 67.

2111	du rôle 1922	Substituer lot 247-67 à 65.
2113	du rôle 1923	" " 247-65 à 247-67
2115	du rôle 1923	" W A.Cole à F.A McAlinden
2116	du rôle 1923	" lot 247-67 à 247-69.

Aussi inscrire Joseph Grandchamps et Antonio Grandchamps comme locataires à l'Ecole Lecompte, avec loyer annuel de \$25.00 chacun.

Jos. Chénier
F. Legault
E. Talbot

2. Proposé par l'échevin Chénier, secondé par l'échevin Talbot :

Que le 20ième rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

20ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 28 août 1923, auquel assistaient : M. l'échevin Chénier, président, et l'échevin Boucher, Son Honneur le Maire était aussi présent, après examen des comptes présentés, en recommande le paiement, ainsi que l'adoption des résolutions qui suivent, savoir :

COMPTES PRESENTES

20	Wright & Co	\$21 83
21	Hull Electric	90 00
22	Victoria Foundry	10 32
23	Ottawa Boiler & Steel Works	12 02
24	E. R. Bisson	57 00
25	H. O. Boulton	46 73
26	Hull Coal	71 11

27	Département de Feu.....	89	14
28	Limoges Frères.....	137	83
29	Keyes Supply.....		11
30	Joseph Pilon.....	17	80
31	Kelly et Leduc.....	74	62
32	Dalpé Frères.....	5	73
33	A. Workman & Co.....	1	95
34	C. D. Wright.....	107	00
35	H. Dupuis et Fils.....	99	34
36	A. Amyot.....	10	24
37	Bélangér Frères Ltée.....	131	50
38	The Crab Tree Co.....	1	80
39	L. Gendron.....	2	40

Joseph Chénier
E. Talbot

3. Proposé par l'échevin Chénier, secondé par l'échevin Legault :

Que le 20ième rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

20ième RAPPORT DU COMITÉ DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi le 28 août 1923, auquel assistaient : M. l'échevin Legault, président, et l'échevin Valin, Son Honneur le Maire était aussi présent, après examen des comptes présentés, en recommandant le paiement, ainsi que l'adoption des résolutions qui suivent, savoir :

COMPTES PRESENTES

1	Hull Electric.....	\$1	62
2	People's Gas Supply Co.....	7	25
3	Just Motor's Limited.....	4	32
4	Ottawa and Hull Power.....	125	00
5	Ludger Viau.....	2	50

6 H. Mueller Mnfg Co.....	778 82
7 James Morris Brass Mnfg Co.....	28 12
8 W. E. Scott	8 43
9 Kelly et Leduc	22 91
10 O. A. Archambault.....	3 52
11 Dalpé Frères.....	4 15
12 Garage Moderne	7 40
13 Hull Electric Co.....	2 72
14 General Supply.....	16 87
15 Département de Feu	19 34
16 H. O. Boulton.....	2 25

F. Legault

E. Talbot

4. Proposé par l'échevin Legault, secondé par l'échevin Talbot :

Que le 20ième rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

20ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, POLICE ET LUMIERE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Police et Lumière dûment assemblé en chambre, mardi le 28 août 1923, auquel assistaient : M. l'échevin Valin, président, et l'échevin Legault, Son Honneur le Maire était aussi présent, après examen des comptes présentés, en recommande le paiement, ainsi que l'adoption des résolutions qui suivent, savoir :

COMPTES PRESENTES

DÉPARTEMENT D'ALARME ET DE LUMIÈRE

45 Hull Electric.....	\$30 75
46 Aimé Legault.....	2 25
47 Département des Incendies	12 11
48 Kelly et Leduc	2 48

DÉPARTEMENT DE POLICE

50	Ottawa Boiler & Steel Works, Reg. 233	5 64
51	Arthur Bourque..... " "	10 50
52	Kelly et Leduc..... " "	1 79
53	Département des Incendies	28 25
54	R. J. Devlin & Co.....	5 00
55	H. O. Boulton.....	7 45
56	Ottawa Typewriter Co. Ltd.....	2 00
57	P. A. Larocque, Cour du Recorder	1 25
58	Hôpital du Sacré-Cœur	58 50

DÉPARTEMENT DES INCENDIES

60	American Lafrance Fire Engine Co.	1 92
61	Imperial Oil Co.....	5 11
62	H. O. Boulton.....	2 03
63	Hôpital du Sacré-Cœur.....	10 90
64	A. Workman & Co.....	3 75
65	J. Pharand	4 39
66	A. R. Farley	10 75
67	Hull Iron and Steel Foundries.....	52 65
68	Soublière et Lepage.....	3 00
69	P. Daoust et Cie.....	11 41
70	Ottawa Car Mnfg Co.....	5 95
71	René Bourgeois.....	7 75
72	Kelly et Leduc	1 88
73	Dominion Rubber System	5 06
74	Dalpe Frères.....	1 41
75	Canadian Oil	202 75
76	McFarlane Douglas	3 26
77	O. A. Archambault.....	2 45

Votre comité recommande que le chef Tessier soit autorisé à faire réparer la bouilloire du poste No. 3; le coût ne devant pas dépasser \$120.00; les fonds devant être pris sur les estimés de ce département.

Arthur Valin
E. Talbot

5. **Proposé** par l'échevin Valin, secondé par l'échevin Legault :

Que le 20ième rapport du comité de Feu, Police et Lumière qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

20ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 28 août 1923, auquel assistaient : M. l'échevin Talbot, président, et les échevins Legault et Valin, après examen des comptes présentés, en recommande le paiement, ainsi que l'adoption des résolutions qui suivent, savoir :

COMPTES PRESENTES

105 Gauthier Company Limited (Santé)	\$52 00
106 Paul St. Amour	12 00
107 Sœurs de la Providence,	567 60

E. Talbot
Arthur Valin
Félix Legault

6. **Proposé** par l'échevin Talbot, secondé par l'échevin Valin :

Que le 20ième rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

20ième RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblé en chambre, mardi le 28 août 1923, auquel assistaient : M. l'échevin Boucher, président, et l'échevin Chénier, Son Honneur le Maire était aussi présent, après examen des comptes présentés, en recommande le paiement, ainsi que l'adoption des résolutions qui suivent, savoir :

COMPTES PRESENTES

116 E. B. Eddy Company \$2 61

Votre comité recommande qu'une somme de douze piastres (\$12.00) soit offerte à Miss Minnie Petit en règlement final de toute réclamation, sans préjudice.

Qu'un montant de \$14.60 soit offert à Melle Annie Dowd, 67 de Montigny, en règlement de toute réclamation qu'elle peut avoir contre la cité, sans préjudice.

Qu'une somme de \$15.00 soit offerte à Dame Ferdinand Filiatrault, en règlement final de toute réclamation qu'elle pourrait avoir contre la cité, sans préjudice.

Joseph Chénier
E. Talbot
Arthur Valin

7. Proposé par l'échevin Chénier, secondé par l'échevin Valin :

Que le 20ième rapport du comité des Affaires Litigieuses qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin Talbot, secondé par l'échevin Valin :

Que le rapport de l'Ingénieur sur les travaux exécutés en vertu du règlement No. 230 soit approuvé; et que le Trésorier soit autorisé à créditer ce règlement pour un montant de \$15,872.84 et débiter les comptes suivants :

Règlement No. 231	\$1 300 00
Règlement No. 160	3 000 00
Dépot Cie Immobilière, RE rue Fon-	
taine	142 40
Règlement No. 233	10 171 71
Règlement No. 23	1 258 73
Total	\$15 872 84

Que le Trésorier soit autorisé à charger la part des contribuables qui ont bénéficié des travaux faits sur règlement No. 230 suivant la liste annexé au rapport sus-mentionnés.

Adopté.

L'échevin Chénier dissident.

9. Proposé par l'échevin Legault, secondé par l'échevin Valin :

Qu'autorisation soit donnée à M. Paterson de construire un raccordement privé sur la rue Connaught, pour connecter sur la rue Fontaine, avec l'entente que ces travaux seront faits aux frais et dépens du dit Paterson sous la surveillance de l'Ingénieur et que de plus un dépôt de \$5.00 soit exigé pour couvrir les frais de raccordement à l'égout principal. Cette autorisation est accordée avec l'entente que M. Paterson se tient responsable de tout accident ou dommages pouvant survenir durant la durée des travaux.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin Talbot, secondé par l'échevin Legault :

Que permission soit donnée à la Commission Scolaire de construire à ses frais, sous les ordres de l'Ingénieur de la Cité, un trottoir en béton pour les écoles Ste Anne et Gauvin suivant sa demande soumise au conseil ce soir. La Commission Scolaire se tenant responsable de tout accident pouvant survenir durant l'exécution de ces travaux.

Adopté.

Ajournement SINE DIE.



CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC, } CITÉ DE HULL
 District de Hull.

No. 59

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 1923

A une assemblée spéciale du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances, en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, vendredi le 21 septembre 1923, à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire, Hilaire Thérien au fauteuil et les échevins Legault, Valin, Chénier et Talbot formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

L'avis de convocation de la dite assemblée ainsi que le certificat de la signification d'icelui sont lus et déposés devant le conseil.

1. Proposé par l'échevin Talbot, secondé par l'échevin Valin :

Que l'Aviseur Légal soit chargé de prendre des procédures légales pour la perception des taxes dues sur les lots suivants, tous du quartier numéro un :

Lot	No.	254-29	Rôle	No.	1600
"	"	254-30	"	"	1631
"	"	254-37-351	"	"	1954
"	"	247-67-68	"	"	2113
"	"	8-87	"	"	2798
"	"	251-23	"	"	4659
"	"	257-37, 258-14	"	"	4692

Que le Greffier procède à la mise à l'enchère des autres propriétés mentionnées sur l'avis de vente pour taxe revue par le conseil ce soir, avant que les taxes n'aient été payées avant la date fixée au dit avis;

Que remise du surplus de deux années de taxes municipales et d'eau soit faite, à : Ferdinand Rondeau (rôle No. 8453-54), Dame Jos. Briand (rôle No. 8770), Dame Napoléon Pagé, (rôle 8079), Dame Charles Normand (rôle No. 9310), et Dame Noël Gouin (rôle No. 8805).

Adopté.

2. Proposé par l'échevin Chénier, secondé par l'échevin Legault :

Que le rapport de l'Ingénieur relativement au pont du "Pond Creek", daté du 20 septembre courant soit approuvé, et que copie de cette résolution ainsi que copie du rapport soit adressé à l'honorable ministre des travaux publics de la Province de Québec.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin Talbot, secondé par l'échevin Valin :

Que les comptes suivants soient payés :

Heaton's Agency	\$75 00
Hunting & Fishing	100 00
Norris Patterson	281 79

pour être chargé au règlement No. 194, et que le Trésorier soit autorisé à vendre une débenture de \$1000.00 de ce règlement pour couvrir ces montants.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin Talbot, secondé par l'échevin Valin :

Qu'une remise de taxes au montant de \$5.10 plus \$1.75 pour remise de frais, soit faite à Monsieur Joseph Joannette, suivant le rapport de l'Evaluateur en date du 21 courant; aussi un montant de \$3.24 remboursement de l'imposition pour améliorations locales pour 9 pieds de terrain pendant 3 ans.

Adopté.

AJOURNEMENT SINE DIE.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de Hull.

} CITÉ DE HULL

No. 60

SÉANCE DU 1^{er} OCTOBRE 1923

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances, en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le 1^{er} octobre 1923, à laquelle sont présents : Son Honneur le Maire Hilaire Thérien, au fauteuil et les échevins Taylor, Legault, Boucher, Valin, Chénier et Talbot, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin Talbot, secondé par l'échevin Boucher :

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs moins celles du Club Régat Incorporé; Louis Gagnon, 11 rue Charlevoix; A. W. Monette.

Adopté.

21^{ème} RAPPORT DU COMITÉ DES RUES ET AMÉLIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 25 septembre 1923, auquel assistaient : M. l'échevin Chénier président et l'échevin Boucher, Son Honneur le Maire était aussi présent, après examen des comptes présentés, en recommandant le paiement, ainsi que l'adoption des résolutions qui suivent, savoir :

COMPTES PRESENTES

70	Département de Feu.....	\$77 10
71	Victor Oil Co.....	36 25
72	Hull Electric Co..... (Règ 233)	90 00

73	W. A. Hare	37	02
74	C. D. Wright	16	50
75	Soublière et Lepage	2	15
76	Limoges et Frères	216	15
77	Victoria Foundry	17	58
78	Nap. Tremblay	29	39
79	Dalpé Frères	5	00
80	H. Dupuis et Fils Ltée	3 166	45
81	Kelly et Leduc	40	26
82	Instruments Limited	5	00
83	Hector Bisson	10	00
84	Ottawa Boiler & Steel Works	42	35
85	Hull Coal Co	179	76
86	H. O. Boulton	22	54
87	Wright & Co	39	27

Joseph Chénier
Zénon Boucher
John F. Taylor

2. Proposé par l'échevin Chénier, secondé par l'échevin Boucher :

Que le 2^{ième} rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

2^{ième} RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 25 septembre 1923, auquel assistaient : les échevins Boucher et Chénier, Son Honneur le Maire était aussi présent, après examen des comptes présentés, en recommande le paiement, ainsi que l'adoption des résolutions qui suivent, savoir :

COMPTES PRÉSENTES

1	R. Jacques	(Evalueur)	\$68	50
2	Ls de G. Raby	"	90	45

3	Delle Marie Massé (Ass. Pub.)	15 60
4	Jos. Sarazin (Hôtel de-Ville)	25 00
5	Bell Telephone Co.	62 07
6	Hospice St. Charles	469 20
7	G. E. Gauvin	116 50
8	Ed. Pye	3 50
9	Kelly et Leduc	1 30
10	Imprimeur du Roi	7 30
11	Ottawa Boiler & Steel Works	36 95
12	Le Spectateur	65 50
13	Hull Coal Co.	127 88
14	Federal Typewriter Co.	6 60
15	E. B. Eddy Co.	2 50
16	Limoges & Frères	20 90

Pour faire suite au rapport de M. St-Jean, l'évaluateur, en date du 25 septembre 1923, votre comité recommande les changements suivants, au rôle d'évaluation.

- 43 Substituer Thomas Whitmore à Josephat.
- 44 " Mad. George Séguin née Jeanne Whitmore à Jeanne Whitmore.
- 45 Substituer 10-8 à 10-6.
- 47 " 10-6 à 10-8.
- 46 " Antonio Liberty à Thomas Whitmore.
- 48 " " " à François Tremblay.
- 989-990-1169-1170 Substituer Joseph Lahaie de Buckingham, exécuter de la succession Edmond Carrière à Dame Edmond Carrière.
- 3700-3699 Substituer Isidore Charron à Succession Cyrille Charron
- 8679 Substituer Louis Blondin à Pierre Danis.
- 8865-8819 Substituer Succession Cyrille Charron à Cyrille Charron et inscrire Pierre Lebel exécuteur testamentaire.
- 2137 Substituer W. A. Cole à William Bertrand.
- 12302 du rôle 1922 retrancher cette entrée, M. Amyot est propriétaire.

- 3805 Substituer Eugène Reinhardt à Dame Lafranchise.
- 8049 " Albert Bond à Alfred Dompierre.
- 2637 " Chérie Laplante à S. J. Willoughby.
- 2640 " " " " " "
- 1920 " O. St-Laurent à S. J. Willoughby.
- 1916-1917-1918-1919 Substituer Chérie Laplante à S. J. Willoughby.
- 2122 Substituer Arthur Lescard à W. A. Cole.
- 2124 " W. A. Cole à Arthur Lescard.
- 2125 " " " à " " "
- 2111 " Lot 247-69 à 247-65.
- 2511 du rôle de 1921-22 retrancher \$4.50 d'arrérages et les transporter au rôle 247-533 pour l'eau.
- 1046-47-48 Substituer Lorenzo Bernier à Arthur Bourque et Laura Fortin.
- 1050 Substituer Dosithé Lalonde à Ludger Froment.
- 436-437 " Oscar Desmarais à John Pophan.
- Inscrire Frank Malette comme locataire au No. 144 Wright avec loyer de \$25.00 par année.
- 8375 Inscrire Elie Régimbal pour le lot 135-45-10" et 20" du 135-45, évaluation \$300.00 et \$400.00 pour la maison, total \$700.00
- 8365 Retrancher les lots 135-45-20' et 135-46-10' avec évaluation pour le lot 135-45-30' à \$200.00.
- 8392 Ajouté partie du lot 135-102 11½ avec évaluation de \$100.00
- 8393 Ajouté 135-102 28' et 135-101 10' avec évaluation de \$400.00
- 8399 Partio N.-95 à 95
- 8400 Partie S-95 et ptie. N.-94 à 94
- 8406 Substituer 35' de 135-91 à 91
- 8417 Retrancher le nom de Malvina Latour et le lot 135-74 avec évaluation de \$750.00.
- 8418 Inscrire à Rodolphe Charbonneau la ½ du 135-74 avec évaluation de \$150. et \$450.00 pour la maison.
- 8419 Inscrire à Chs. Simard 10' du 73b. et 20' du 72 à la place de 78.

8425a Inscrire Jetté René Arthur pour le lot 72-30' avec évaluation de \$300.00 et \$300.00 pour la maison.

10908 Du rôle 1922 retrancher \$20.49 à M. Laplaca pour les arrérages de taxes de locataires de G. de Millo,

9425 Substituer Horace Talbot à F. Laroche et Adelard Auger et retrancher la maison et l'inscrire au No. 9424.

Réduire le loyer L. Harper à \$120.00 par an.

Joseph Chénier

John F. Taylor

3. Proposé par l'échevin Taylor secondé par l'échevin Chénier

Que le 21^{ème} rapport du comité des finances qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

21^{ème} RAPPORT DU COMITE DE FEU POLICE ET LUMIERE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Police et Lumière dûment assemblé en chambre, mardi le 25 septembre 1923, auquel assistaient : M. l'échevin Valin président et les échevins Legault et Talbot, Son Honneur le Maire était aussi présent, après examen des comptes présentés, en recommande le paiement, ainsi que l'adoption des résolutions qui suivent, savoir :-

COMPTES PRESENTES

DÉPARTEMENT DES INCENDIES

23	Règlement No. 233 crédit.....	\$4 00
24	Canadian Underwriters Fire Ins ..	12 50
25	Hull Coal.....	1503 38
26	Hopital du Sacré-Coeur.....	19 50
27	Ottawa Boiler & Steel Works....	134 22
28	Hull Medical Hall.....	7 25
29	Monette & Valin Ltée.....	9 80
30	J. Moyneur.....	3 00

31	Alph. Raymond.....	15 64
32	J. M. Ravary M. D.....	60 00
33	Thornton & Trueman.....	1 55
34	Ottawa Fire Proof Supply.....	1 80
35	Stewart & Hoey.....	1 50
36	Dominion Rubber System.....	36 00
37	M. Tomaro.....	2 50
38	O. A. Archambault.....	8 83
39	Canadian Oil Co.....	161 19
40	Réné Bourgeois.....	4 35

POLICE

41	Hull Coal Co ..	2 40
42	Kelly & Leduc.....	9 48
43	Dr. J. E. Fontaine.....	5 00
44	P. A. Larocque.....	1 65
45	H. O. Bouit.....	4 75
46	Dept. des Incendies....	427 96
47	Harry K. Martin.....	4 92

LUMIERE ET ALARME

50	Thornton & Trueman.....	1 60
51	Dept. des incendies.....	11 78
52	J. E. Poirier.....	2 50
53	MacMurdo & Co.....	7 00
54	Ottawa Electric Co.....	5 00
55	Kelly & Leduc.....	1 26

Votre comité recommande que le chef Tessier soit autorisé à demander des soumissions pour l'achat des chaussures d'hiver pour les hommes de ce département.

Que M. Trudel surintendant de la lumière soit autorisé à demander des soumissions pour l'achat de 600 lampes nitrogènes de 400 watts.

Que la soumission de F. St-Jean pour la fourniture de 20 paires de chaussures pour les hommes de police à raison de \$6 00 la paire soit acceptée.

Que la soumission de J. B. Pharand pour étoffe et confection de 22 paires de pantalons pour les hommes de police soit acceptée, à raison de \$10.35 la paire.

Arthur Valin
E. Talbot

4. Proposé par l'échevin Valin, secondée par l'échevin Talbot

Que le 21ème rapport du comité de Feu, Police et Lumière qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

21ème RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi le 25 septembre 1923 auquel assistaient : M. l'échevin Legault président et les échevins Valin et Talbot, Son Honneur le Maire était aussi présent, après examen des comptes présentés, en recommandant le paiement, ainsi que l'adoption des résolutions qui suivent, savoir :-

COMPTES PRESENTES

90	Nichols Chemical Co. Ltd.....	\$664 91
91	H. Mueller Nnfg. Co.....	58 19
92	David Gaudreau.....	23 00
93	Kelly & Leduc	12 19
94	Dalpe Frères	84
95	Hull Ignition Station.....	2 65
96	Ludger Viau.....	2 20
97	W. S. Darley Co.....	3 90
98	Keyes Supply Co. Ltd.....	8 69
99	O. A. Archambault.....	16
100	Just Motors Limited.....	8
101	Canadian General Electric Co.....	40 90
102	Département de Feu.....	19 90
103	W. E. Scott.....	15 30

104 Kelly & Leduc.....	22 58
105 Ottawa & Hull Power Co.....	125 00

F. Legault
Arthur Valin
E. Talbot

5. Proposé par l'échevin Legault, secondé par l'échevin Valin :

Que le 21^{ème} rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

21^{ème} RAPPORT DU COMITE DE SANTE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé dûment assemblé en chambre, mardi le 25 septembre 1923, auquel assistaient : M. l'échevin Talbot, président, et les échevins Valin et Legault, Son Honneur le Maire était aussi présent, après examen des comptes présentés, en recommande le paiement, ainsi que l'adoption des résolutions qui suivent, savoir :

COMPTES PRESENTES

60 Sœurs de la Providence.....	\$529 50
61 Benedict D.....	40 00
62 Paul St. Amour.....	10 25
63 The Journal Dailies.....	18 00
64 Dulpé Frères.....	5 90
65 Hull Medical Hall.....	53 56

E. Talbot
Art. Valin

6. Proposé par l'échevin Talbot, secondé par l'échevin Valin :

Que le 21^{ème} rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin Taylor, secondé par l'échevin Legault :

Que Son Honneur le Maire et le Président des Finances, ainsi que le Trésorier, soit autorisé à vendre les \$43,000.00 de Bons de la Victoire, savoir: \$25,000.00 5½% 1933 et \$18,000.00 5½% 1937, au prix du marché et à acheter \$50,000.00 de l'émission de la Puissance du Canada de 1923 5½% échéant le 15 octobre 1928.

Que le Trésorier soit autorisé à retirer du fonds d'amortissement des améliorations locales, le montant nécessaire pour combler la différence.

Que cette transaction soit effectuée si possible, par l'entremise de l'une des maisons qui ont fait des affaires avec la Cité en achetant les obligations des règlements Nos. 224, 225, 230, 231, 233 et 234.

Et que le Maire et le Trésorier soient autorisés à signer tous documents à cet effet.

- Adopté.

8. Proposé par l'échevin Valin, secondé par l'échevin Talbot

Que la lettre de "Le Club Régat Incorporé" en date du 1er octobre courant soit référée à l'Aviseur Légal pour rapport et que dans l'intervalle, toutes procédures qui auraient été prises ou en voie de l'être, soient suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin Chénier, secondé par l'échevin Taylor:

Attendu qu'avis préalable a été donné conformément au règlement de procédure, qu'un montant de \$500.00 pris à même les fonds imprévus soit employé pour réparer partie des rues Notre-Dame et St. Laurent, quartier numéro cinq.

Pour : Les échevins Taylor, Chénier et Talbot

Contre : Les échevins Legault, Boucher et Valin

Le vote étant également partagé, Son Honneur le Maire vote contre la motion, laquelle est perdue.

AJOURNEMENT SINE DIE.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC, } CITÉ DE HULL
District de Hull.

No. 61 SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 1923

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hotel-de-ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le cinq novembre 1923, à laquelle sont présents : Son Honneur le Maire Hilaire Thérien au fauteuil et les échevins Taylor, Legault, Boucher, Valin, Chénier et Talbot, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin Taylor, secondé par l'échevin Talbot

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs moins celles de : Alfred Poirier, 89 rue Dollard; C. K. Graham; Municipalité de Hull Sud; National Highway Advertising Company; Alfred Audette et Jos. Charbonneau, angle des rues Dollard et St. Jean-Baptiste.

Adopté.

22ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 30 octobre 1923, auquel assistaient : M. l'échevin Taylor, président, et l'échevin Chénier, Son Honneur le Maire était aussi présent, après examen des comptes présentés, en recommande le paiement, ainsi que l'adoption des résolutions qui suivent, savoir :

COMPTES PRÉSENTES

1 Instruments Limited... (Evaluateur)	\$6 50
2 Geo. H. Popham	34 97
3 Office Specialty Mnfg. Co. "	6 37

4	Evans & Kert Limited Evalueur ..	3 35
5	Canadian Pacific Railway (Entret. des barrières règlement 233	257 95
6	Kelly et Leduc	8 16
7	Département des incendies (Evalueur	38
8	R. Jacques	5 00
9	G. E. Gauvin	21 00
10	The Canadian Salt Co. (Chlorination)	332 45
	do crédit	720 00
11	Soublière et Lepage	14 42
12	P. A. Larocque	11 50
13	Bell Telephone Co.	62 07
14	Evans Kert Limited	12 75
15	Ottawa Electric Co	3 00
16	A. A. Laflamme	15 68
17	H. Dupuis et Fils Ltée	15 00
18	Jos. Couture et Cie.	1 50
19	Jos. Garneau	13 00
20	The Ontario Hughes Owen	92

Votre comité recommande les changements au rôle d'évaluation tels que demandés dans le rapport de l'évaluateur annexé aux présentes.

Que le Trésorier soit autorisé à faire un transport d'un montant de \$1,212.86 du règlement 23 au règlement No. 230.

Hull, Qué. Oct. le 30, 1923.

A SON HONNEUR LE MAIRE,

MM. LES ÉCHEVINS DE LA CITÉ DE HULL.

MESSIEURS :—

Veuillez autoriser les changements suivants aux rôles d'évaluation.

1116-1117 Substituer Adrien St. Laurent à Dame A. St. Laurent.

1176-1177 Substituer Adrien St. Laurent à Dame A. St. Laurent

8249 Substituer 8-15 à 8-13

8381 " 13-32 à 13-52.

11455 " Succ. P. H. Durocher à Arthur Durocher.

10641 " " " " à Albert Laurin.

10642 " Albert Laurin à Valmore Constantineau.

10649 " Succ. Durocher à Ferdinand Corbeil.

3031 " Oscar Désilets à Cie Parc Larocque.

13177 Retrancher cette entrée de Mr. Henri Laflamme, il est propriétaire au No. 40 Langevin.

9566 Substituer Henri Laflamme à Alfred Laflamme.

88 " Louis Ouellette à Alfred Godreau.

Inscrire Joseph Groulx au No. 301 Blvd St. Joseph, comme locataire avec loyer de \$180.00 par année, prop. J. Bernard.

5628 Substituer Aurélien Latreille à Eug. Trottier.

5950 " C. K. Graham à Jos Young.

4115 Retrancher une maison évaluée à \$800.00 pour taxe d'eau du 1 nov. 1922 au 1er mai 1923 et la transporté au No. 3942.

13007 Substituer Hermas Deslauriers à Hormisdas Deslauriers.

13280 " Marie et Albina Massé à Géhusse Massé.

608-609 Retrancher les arrérages pour l'eau à Mr. J. H. Montcion pour l'année 1922-1923, cette propriété devrait être évaluée en bloc.

1191-92-93-1252-53 Substituer les Frères Capucins à Dame Mélina Prud'homme.

2798 Retrancher une maison évaluée à \$720.00 à Mr. S. J. Willoughby déjà inscrite au No. 2528.

4452 Retrancher la maison de M. Maltais évaluée à \$2100.00 et l'inscrire au No. 4475.

4477 Substituer F. Régimbal à Louis Maltais.

1386-1387 " Trefflé Bélisle à Albert Guillbault.

4680 " Michael Burke à Thomas Fricot.

389 Substituer Stevens Cousineau (122 Dupont) à Narcisse Royer.

3156 Substituer Dame Vve O. Ouellette à Anseline de Langis.

3129 " Dame Vve O. Ouellette à Dame Ch. de Langis.

3580 " M. Lafrance à Miss Mary McKerracher.

12400 Retrancher \$2.16 pour taxe de locataire de 1922 à Mr. Ovila Blais.

10929 Substituer Victor Falardeau à Domina Legault.

6891 " Paul Boyer à Wilfrid Monette.

8365 " Césaire Gravelle (103 Garneau) à D. Manchester, et retrancher une maison évaluée à \$300.00.

8359 Substituer Octave Villeneuve à Rbt. Millar.

8377 " Joseph St Denis à Gaston Perroton.

3955 " Moïse Brabant (1032, 20th St. Detroit, Mich) à F. Villeneuve.

2191 Retrancher le nom de Edmond Stockton, laissant Ovila Desmarais seul propriétaire.

2123 Substituer lot 247-79 à 247-80.

2122 " lot 247-80 à 247-79.

2122-2124 Substituer David Nadeau à W. A. Cole et Arthur Lescard.

2125 Substituer W. A. Cole à A. Lescard.

8584 " Jos. Pilon, Elzéar et Lionel Pilon pour partie du bloc 5 avec évaluation de \$1500.00 pour le terrain et \$3600 pour la maison, et les Révs Pères Oblats pour la balance du lot 5 avec évaluation de \$2000.00 à Jos, Elzéar et Lionel Pilon.

9560 Substituer Oswald May, Arthur Loyer et T. St Jean à Succ. Sarah St Jean.

5659 Inscrire Narcisse Roy comme occupant.

1902 Substituer Edouard Roy à Stan Villeneuve.

939 " Isidore Michaud à Eugène Hirel.

5750 " Succ. Dame H. Dupuis à F. X. Fréchette.

4542 " Dame Georgiana Caron à Dr. W. Caron.

10818 " H. Dupuis à Philomon Soucy.

- 10819 Substituer Philomon Soucy à H. Dupuis.
176 " D. Rochon à Delle Diane Leduc.
3437 Retrancher une maison de \$500.00 à J. E. Laflamme.
5752 Substituer Adélard McGrath à Alp. Archambault.
5661 " M. Jacques à Wright in Trust.
4946 " Dame Wm. Feely à Mrs James Feely.
12212 Inscrire le nom Roy Derragh et Chs Derragh à Chs Derragh.
9620 Réduire l'évaluation de \$4065. M. Hassan a démolie une partie de la bâtisse en dedans.
11104 Substituer Henri Goderre à Jules Hamelin.
8083 " André Blondin à Drogène Ricard, et retrancher taxe de locataire au No. 12652.
9437 Substituer Dosithé Poirier à A.A. et Henri Laflamme.
13173 Retrancher \$2.52 sur la taxe de locataire de M. Lionel Harper, ne paie que \$120.00 par année au lieu \$180.00.
14011 Retrancher cette entrée Mr. Arthur Larouche est propriétaire au No. 351 Montcalm.
4095 Substituer P. H. Charron à Emile Gauthier.
2687 à 2696 inclus Substituer Mr. Hartnett à J. Bower Lyon.
2711 Retrancher cette entrée déjà inscrite au No. 1896.
4117 Substituer Patrick Lowel à Jos. Poulin.
12949 Retrancher cette entrée, Mr. W. Bernier est propriétaire.
610-611 Substituer P. A. Carrier à J. A. Carrière et J. Pharand
2527 Retrancher 2 chevaux et une vache à M. M. Bénard.
12299 Inscrire le loyer de Edgar Hillman à \$396.00 au lieu de \$420.00.
12032 Retrancher cette entrée du rôle 1922, Mr. Amyot était propriétaire.
13496 du rôle de 1922 et 12999 du rôle 1923, Mr. Caron n'a demeuré que trois mois, lui faire remise de \$5.76 pour l'an dernier.

13955 Réduire le loyer à \$235.00 au lieu de \$300.00 et substituer Ernest Fagan à Ernest Fazen et l'inscrire à 51 rue Binet, au lieu de 44 Fortier.

13250 Réduire le loyer à \$120.00 au lieu de \$240.00 à M. E. Dagenais.

13108 Retrancher cette entrée M. Choquette demeure maintenant à Ottawa.

13258 Retrancher cette entrée, M. Beaudette a laissé Hull depuis juin dernier.

14019 Retrancher cette entrée M. Samson est propriétaire.

4806 Substituer Samuel Samson à Parent.

12904 Retrancher les taxes de locataire pour l'année courante, M. A. Séguin est propriétaire au No. 69 Leduc.

12309 Retrancher cette entrée, Dr. I. Telmosse n'occupe plus ce local et ne pratique plus comme Vétérinaire.

4828 Retrancher 33' pour canal d'égout du règlement 17 à Mr. Edouard Brunet, n'a que 33' et est chargé pour 66'.

12573 Retrancher \$16.20 de la taxe de locataire de Georges Borhl n'a demeuré à Hull que 2 mois.

12069 Substituer 42 Laval à 128 Montcalm.

12599 Retrancher taxe de locataire à H. Bertrand pour l'année courante est maintenant propriétaire, soit \$3.36.

13639 Retrancher cette entrée Mr. Omer Poirier est propriétaire au No. 39 Cartier.

13837 Retrancher les taxes de locataire pour l'année courante à Mr. Wilbrod Dompierre soit \$6.24, est propriétaire.

12536 Réduire le loyer de Mr. Mathias Boileau à \$720.00 au lieu de \$1200.00.

13631 Retrancher cette entrée déjà inscrite au No. 13722.

13012 Retrancher cette entrée déjà inscrite au No. 13013.

12814 Inscire le loyer à \$60.00 au lieu de \$96.00 à Mr. Albert Cloutier.

11173 Substituer \$13,400. à \$23,400. pour O. N. & W. Ry.

13100 Retrancher cette entrée, Mr. Arthur Sauvé a quitté Hull depuis le mois de juin.

12543 Retrancher cette entrée, Mr. Silverman est propriétaire depuis l'an dernier.

12585 Retrancher cette entrée, M. I. St. Denis est maintenant propriétaire de cette maison.

8253 Substituer Succ. P. H. Durocher pour lot 8-30, avec évaluation de \$200.00 et Jos. Alex. Robillard pour lot 8-27 avec évaluation de \$200.00 pour terrain et \$475. pour la maison à P. H. Durocher et J. A. Robillard.

8257 Substituer J. Emmanuel Beaudouin à Dame J. Bishop.

8298 " Nap. Charron, fils, à Succ. Durocher.

8599 " Nap. Charron père, à " "

8296 Retrancher cette maison de \$100. à Succ. Durocher.

10694 Substituer Joseph Lefebvre à Succ. Durocher.

5997 " Zéphirin Fournier à Louis Ethier.

12598 " Loyer \$204.00 à \$360.00 pour Ivanhoe Lamoureux.

13977 Retrancher cette entrée Mr. T. Mantha est propriétaire 10 Lois.

209 Retrancher cette entrée déjà inscrite au No. 270.

3816-3817 Substituer P. Schimdt à Geo. Gebhardt.

4639-4656-57-58 Substituer O. Noël & Cie à J. Adéland Barette.

6860 Substituer J. L. Brunet à Succ. Frs Charron.

4052 " M. Beauchamp à Damien Emond.

776-777-392 Substituer Oscar Forest à la Cie de Construction Ltd.

618-619-620 " L. Bissonnette à la Cie de Construction Ltd.

621-622-623 " O. Asselin à la Cie de Construction Ltd.

624-625-626 " D. Howard à la Cie de Construction Ltd.

650-651-652-653 Substituer Jos. Pilon à Cie de Construction Ltée.

680 Substituer L. Bissonnette à la Cie de Construction Ltd.

681-682-683 Substituer H. Laperrière à la Cie de Construction Ltd.

684-685-686 " Louis Bertrand à la Cie de Construction Ltd.

687-688-689 Substituer A. J. Desfossés à la Cie de Construction Ltd.

690-691-692 " Narcisse Royer à la Cie de Construction Ltd.

693-694-695-696 Substituer L. Bissonnette à la Cie de Construction Ltd.

697-698-699-700 " Dr. R. Chevrier, 168 Daly, à la Cie de Construction Ltd.

701-702-703-704-705 Substituer L. Bissonnette à la Cie de Construction Ltd.

706-707-708-709-710-711-712-713-714-715 Substituer Josephat Pharand à la Cie de Construction Ltd.

730-731-732 Substituer J. B. Dionne à la Cie de Construction Ltd.

733-734-735 " O. Archambault à la Cie de Construction Ltd.

741 Substituer Dame Elmina Lemoyne à Cie de Construction Ltd.

744-745-746 Substituer Jos Boucher à Cie de Construction Ltd.

747-749 Substituer S. Bouchard à Cie de Construction Ltd.

757-758-759 Substituer Jos. Meilleur à Cie de Construction Ltd.

639-640 Substituer Josaphat Routhier à Jos. Routhier.

726-727 Substituer Rèv. Curé Lombard à Jos. Routhier

5810 Substituer Mrs. Dr. W. F. Maybury à C. E. Graham, et retrancher le nom de B. Deschamps comme occupant.

10568 Substituer Delle M. C. de Champlain à S. Lamothe.

4702 Substituer A. R. Farley à John Kettle.

9607 Substituer Abraham Gagnon à J. B. Bédard.

8931 Substituer Eloi Raizenne à Raoul Raizenne.

12876 Faire remise à Dame Lauzon de la somme de 40 centins sur sa taxe de locataire, ne paie que \$156.00 au lieu de \$166.00.

12544 Réduire le loyer d'Oscar Ménard à \$120.00 au lieu de 240.00.

8020 Retrancher une maison de \$575.00 qui a été démolie.

6063 Substituer Mad. P. A. Meilleur à Succ. J. A. Meilleur.

3580 " Henri Lafrance à Miss Maria McKerracher et inscrire une maison évaluée à \$800.00

3706 Retrancher une maison à Jos. Poulin, évaluée à \$800.00, cette maison est transportée au no. 3580.

3145 Substituer Louis Ross à Noël Proulx.

2564-2565 Substituer Jos. Rail à Antoine Villeneuve, et retrancher une maison de \$900.00 et l'inscrire au No. 2566 à M. Villeneuve.

757 758-759 Substituer Sam Caron à J. Meilleur.

12253 Faire remise à la Banque de Commerce \$28.00 sur la taxe de locataire et \$66.00 sur la taxe de Banque, la succursale est fermée.

12265 Faire remise à Geo. Chitovas \$9.60 sur sa taxe de locataire, ne paie que \$720.00 de loyer au lieu de 960.00.

13557 Substituer 77 Vaudreuil à 312 Champlain

8112 Substituer Philomon Caron à Fortin & Gravelle

8522 Substituer Lorenzo Gagnon à Fortin & Gravelle.

11180-81 Substituer J. N. Fortin à Fortin & Gravelle.

8728 Substituer Horace Menotti à Horace Méthot.

13586 Faire remise à A. C. Millen la somme de \$21.60 sur sa taxe de locataire, il n'a demeuré que trois mois et l'inscrire au no. 100 Montcalm avec loyer de \$25.00 par an.

8421 Retrancher un cheval depuis mars 1923.

8186 Substituer Wasil Dobensky à H. Simard.

5999 " Emile Pilon pour partie du lot 298, avec évaluation de \$200.00 et \$700.00 pour la maison, laissant J. B. Pelletier prop. de la balance du lot 298, soit 34' avec évaluation de \$200. et \$1750.00 pour la maison à J. B. Pelletier.

8242 Substituer M. Monette à Jos. Laliberté.

9201 " Léopold Patrice à André Tremblay.

8887 " Wilfrid Bernier à Hubert Bernier.

8565 Retrancher un cheval à M. Romanuck.

4830 Faire remise de la somme de \$1.00 pour un cheval, il n'en a pas.

3888 Retrancher un cheval depuis 1922.

8819 Substituer Ambroise Demers à Succ. C. Charron.
Inscrire Anthime Carrière comme locataire avec loyer
de \$25.00 par année à 62 Vaudreuil.

12476 Retrancher 6 mois de loyer à Andrew Gadbois, n'a
demeuré que 6 mois à \$15.00 par mois.

9520 Retrancher une service d'eau à Mr. D. Caron 189
Principale.

8487 Substituer Israel Joannette à Mde Stevens Scantland.

13214 Inscrire le loyer de \$180.00 au lieu de \$246.00 à
Joseph Martin, 94 Notre Dame.

6813 Substituer Eugène Ménard à Scott Estate et re-
trancher un service d'eau à Mr. Eugène Ménard, 135 rue Wright.

12081 Substituer Gaspard Pelletier à Gaspard Petit.

4761 " Joseph Garneau à Jos. Bénard.

10950 " John Cyr à Madame John Cyr

5727 " J. O. Charron à Jos. Moreau, 1/2-E-96.

506 " Mde Claire Gauvreau à Patrick Thériault.

Inscrire Emile Hubert avec loyer de \$48.00 au No.
2 rue Bagot.

4136 Substituer D. Lévesque à James McKee.

4135a " James McKee à D. Lévesque.

8405 " Rémi Lévesque à Henri Wissell.

4676 " Eugène Pichette à Mastai Roy.

12414 Faire remise à Mr. J. L. Brunet de la somme de
\$7.20 sur taxe de locataire. Mr. Brunet est propriétaire de cette
maison depuis le 15 septembre.

1448 Substituer H. Maheu à Josaphat Meilleur pour la 1/2
de 1073 avec évaluation de \$75.00.

1449 Substituer Ovila Boucher à J. Meilleur pour 1/2 de
1073 et lot 1074 avec évaluation de \$225.00.

599 Substituer Arthur Trudel à J. Pharand.

586 Retrancher le nom de L. Bissonnette.

428-429 Substituer Pharand et Bissonnette à E. Roy

845-846 " " " à E. Patrice.

1194-1195 " Cyrille Cousineau à L. Bissonnette.

1426 " Jean Gagnon à L. Bissonnette.

8733 Inscrire les bâties de Raoul Godin à \$5000.00 au lieu de \$1600.00, \$1800.00 et \$3900.00.

4077 Substituer L. Soulière à Alfred Poulin.

3805 " Eugène Reinhardt à Mde Lafranchise.

3513-14-15 Substituer Pierre Emile Girard à W. H. Raybert.

9227 Substituer Cordélia Beauregard à Hilaire Beauregard

14057 " Tom Bilodeau à Mde Wm. Gagné avec loyer de \$132.00 au lieu de \$140.00.

12586 Retrancher cette entrée M. Dussault n'est plus là, cette place est occupée par l'Hôtel St Denis.

13363 Retrancher cette entrée M. Lafleur demeure à Ottawa depuis le 1er juin.

13636 Retrancher \$3.45 sur taxe de locataire, Mr. Ambroise Martin est propriétaire depuis le 1er août 1923 à 205 Dollard.

8635 Substituer Philibert St. Denis à Jos. Maurice pour partie du lot 72 33' x 66 avec évaluation de \$300.00 et la balance à Jos. Maurice avec évaluation de \$300.00 et \$300.00 pour les bâties.

1927-1926 Substituer Fred McLean à Ernest Rollin et à Alfred J. Dalpé et Révd. J. A. Larocque et retrancher le stock de \$2000.00 et inscrire M. Bourque comme locataire avec loyer de \$240.00 et le stock \$2000.00.

12424 Retrancher 56 centins de la taxe de locataire, M. Edouard Davidson paie \$144.00 au lieu de \$156.00.

9498 Substituer Wilfrid St. Cyr pour partie du lot 236 avec évaluation de \$300.00 et Alfred Sagala pour balance du 236 et partie du 245 avec évaluation de \$500.00 et Joseph Fournier pour la balance du 245 avec évaluation de \$250.00 à Jos. Fournier.

12104 Substituer Adélard Murray à Alfred Murray au No. 40 Garneau.

3523-3524 " Frs. St. Denis à Moïse Bazinet.

13525 " un loyer de \$240.00 au lieu de \$300.00 à Melle Aurore Lefebvre au No. 39 Boulevard St. Joseph.

8638 Substituer George Laviolette à Jos. Laurier No. 88 St. Etienne.

- 5791 Substituer Arthur à Antoine Régimbal.
 13553 " Anthime Parent à Antoine Parent.
 10568 " Samuel Lamothe à Melle M. C. de Cham-
 plain
 8339 " M. C. de Champlain à H. Saumier.
 12718 Faire remise de la somme \$1.21 pour taxe de loca-
 taire à Mr. Alfred Audette, ne paie que \$96.00 par année au
 lieu de \$210.00.
 8640 Substituer Antoine Chartrand à Wellie Desjardins.
 3951 " Georges Alex. Stevenson à Stewart
 Stevenson.
 13802 " \$330.00 à 660.00 pour loyer.
 13803 " \$300.00 à 660.00 " "
 13804 " \$330.00 à 660.00 " "
 20-67-68-69-87-150 Substituer Léo Laroche à J. L. Laro-
 che pour gérant du Syndicat Financier de Hull.
 13806 Retrancher cette entrée ils ont laissé la Ville.
 13807 Substituer \$330.00 à 660.00 pour loyer.
 13808 " \$330.00 à 660.00 " "
 13809 " \$180.00 à 360.00 " "
 11306 " Léon T. et Yvonne Madore à Léon T.
 Madore.
 12957 Inscrire le loyer de Xavier Trottier à \$180.00 au
 lieu de \$300.00.
 5707 Retrancher un service d'eau à Dame Légrand.
 12678 Inscrire le loyer à \$120.00 au lieu de \$180.00 à D.
 Limoges.
 9270 " l'évaluation à \$2100.00 au lieu de \$2800.00,
 erreur de transcription.
 10712 Substituer L. A. Poirier à Succ. Durocher.
 8647 Retrancher un service d'eau à Mr. Jos. Bélanger, il
 occupe toute la maison.
 Inscrire Mr. Alex. St. Louis, rue Wellington comme loca-
 taire avec loyer de \$180.00 par année, M. Boland est proprié-
 taire, Quartier No. 2.
 4649 Substituer Arsidas Gratton à Mathias Adel Patelle.

Inscrire Horace Canuelle au No. 176½ Dupont avec un loyer de \$192.00 et le retrancher comme locataire au No. 22 St. Henri

3716 Substituer Jos. Normand à L. St. Pierre.

3404 " Thomas Pat Welsh à Wilfrid Barre et P. Ruddick.

3154 " Made O. Ouellette à Léo Aspect, et retrancher une maison évaluée à \$750.00 et la transportée au No. 3293

3293 Substituer Léo Aspect à P. J. Woods.

3294 " " " à " "

3295 " " " à " "

2014 " Grégoire Sirois à Arthur Sirois.

13852 Retrancher les taxes de locataire pour l'année courante, Mr. Sauvé est propriétaire au No. 3130.

1727 Substituer Georges Marion à F. A. Jones.

7043 Retrancher le nom de S. Laham.

14010 Faire remise au Dr. Millard de la somme de \$18.00 sur sa taxe de locataire, est maintenant propriétaire de cette maison.

4768 Substituer Dr. Millard à J. E. Laflamme.

9470 " \$1065.00 pour le terrain et \$1785.00 pour maison, total de \$2850.00 à \$3300.00 à Mr. Armand Dame, erreur de transcription.

12270 Retrancher cette entrée, Mr. Myre occupe cette bâtisse et est propriétaire.

10856 Substituer Charles Petit à J. H. Degré.

13470 Inscrire Ernest St. Louis à Ernest Louis.

4418 Retrancher une maison évaluée à \$300.00 et l'inscrire au No. 4422 et transporté \$4.50 d'arrérages et 22 centins d'intérêt au No. 4422, pour cette maison.

4855 Substituer M. Govrelick à P. H. Leduc.

10995 " Ovila Joannette à A. St. Pierre.

12476 " \$3.60 sur taxe de locataire, est propriétaire au No. 55 Laval.

13844 Retrancher cette entrée, déjà inscrite au No. 12292.

10849 Substituer Rodolphe Charbonneau à Alf. St. Amour

8704 Inscrire le nom de J. B. Hébert comme occupant et substituer le lot 136-112 à 136-43.

8720 Inscrire le nom de Wilfrid Lambert comme occupant de la moitié Est du lot 136-87 avec évaluation de \$75.00 et Louis Durocher pour la moitié du lot 87 avec évaluation de \$75.00.

Inscrire le nom de Pierre J. Lamirande avec loyer de \$220.00 au No. 132 Blvd St. Joseph.

Inscrire le nom de Joseph Simard avec loyer de \$220.00 au No. 130 Blvd St. Joseph.

Inscrire le nom de Jos. Champagne avec loyer de \$220.00 au No. 126 Blvd St. Joseph.

13253 Retrancher le nom de H. Brunet et l'inscrire au No. 13260 avec loyer de \$120.00 et la taxe spéciale comme notaire.

5560 Substituer Filio Chevrier, Lucien Chevrier et Joseph Chevrier à J. Chevrier.

5716 Inscrire le nom de Dolphis Miron comme propriétaire avec Nap. Miron.

10777 Substituer Arthur Messier à J. Provençal.

4841 " James Ash à H. James.

9337 " J. O. Lippé à Dr. W. F. Maybury et M. J. Laverdure.

1044 Retrancher une maison évaluée à \$285.00 et la transportée au No. 1046.

14057 Substituer Tom Bilodeau à Wm. Gagné.

Inscrire J. C. Bergeron au No. 51 Papineau, Quartier 2 avec loyer de \$50.00.

8632 Retrancher \$1,000.00 sur l'évaluation de la maison qui a été incendiée.

Inscrire Hector Pelletier, 13 Lotbinière, Quartier 2, avec loyer de \$25.00

13234 Substituer Adjutor et Adelard Couture à Osias Couture au No. 173 rue Principale.

8253 Substituer 8-36, 8-39 à 8-30, 8-27.

8255 " 8-27 à 8-33.

8256 " 8-30 à 8-39.

8257 " J. E. Beaudoin à Dame J. Bishop.

8258 Substituer ptie 8.45 à N-8.40 avec évaluation de \$150.00 et Succ. Durocher pour balance du 8-45 avec évaluation de \$150.00.

8295 Substituer \$50.00 à \$500.00 pour améliorations.

6892 Substituer Art. Bélanger à Nap. Bélanger, père.

4418-4419 Substituer Jos. Marcoux à Nap. Gagné.

1928-29-30 " Donat Charest à Dr. Routhier et autres.

13065 Retrancher l'année courante à Mde Cyrille Groleau elle demeure à Ottawa depuis le mois de juin.

Inscrire Léo Laroche à 131 Wright avec un loyer de \$60.00 par année.

10921 Substituer Joseph St. Amand à Scott Estate.

3689 " Henri Tremblay à A. Filliatrault.

Inscrire le nom de Bénoni Fortin au No. 300 rue Notre Dame, comme locataire payant un loyer annuel de \$25 00.

Votre obéissant serviteur,

(Signé) EUGENE ST. JEAN,

Evaluateur.

Vraie Copie.

2. Proposé par l'échevin Taylor, secondé par l'échevin Chénier :

Que le 22ième rapport du comité de Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

22ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 30 octobre 1923, auquel assistaient : M. l'échevin Joseph Chénier, président et l'échevin Taylor. Son Honneur le Maire était aussi présent, après examen des comptes présentés, en recommandant le paiement, ainsi que les résolutions qui suivent, savoir :

COMPTES PRESENTES

60	Limoges et Frères.....	217	80
61	Ernest W. Perkins	27	00
62	Hull Medical Hall	5	40
63	General Supply Co. of Canada..	1	19
64	Hull Electric	2	81
65	C. D. Wright	2	00
66	Wright & Co	92	03
67	W. J. Orr	9	78
68	E. N. & W. E. Soper	96	11
69	Victoria Foundry	73	37
70	Keyes Supply	1	56
71	W. A. Hare	19	51
72	Z. Miron & Cie		80
73	Dalpé Frères.....	1	96
74	H. O. Boulton	20	90
75	Imperial Oil Ltd	41	54
76	Dept. des Incendies.....	53	56
77	M. Palmer	9	30
78	A. Workman & Co	47	91
79	P. A. Larocque	6	64
80	Joseph Pilon	12	00
81	Soublière et Lepage	17	70
82	Hull Electric Co	90	00
83	H. Dupuis et Fils Ltée.....	1208	36

Que permission soit accordée à M. Arthur Levesque, rue St. Bernard, de relier son service privé d'égoût avec le tuyau principal, suivant les instructions qui lui seront données par l'Ingénieur, et pourvu qu'un dépôt couvrant le coût de ces travaux soit fait à la Cité.

Joseph Chénier
Zénon Boucher
John F. Taylor

3. Proposé par l'échevin Chénier, secondé par l'échevin Taylor

Que le 22ième rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté

22ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le Comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre mardi le 30 octobre 1923, auquel assistaient : M. l'échevin Talbot président et les échevins Valin et Legault, Son Honneur le Maire était aussi présent, après examen des comptes présentés, en recommande le paiement, ainsi que l'adoption des résolutions qui suivent, savoir :

COMPTES PRESENTES

90	Hopital du Sacré-Coeur	543 00
91	Dalpé Frères.....	4 50
92	Le Droit	5 40
93	Paul St. Amour.....	9 25
94	A. Beauchamp....	36 00
95	Willie Berthelette.....	4 50

E. Talbot
Arthur Valin
F. Legault

4. Proposé par l'échevin Talbot, secondé par l'échevin Valin

Que le 22ième rapport du Comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

22ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, POLICE ET LUMIERE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le Comité de Feu, Police et Lumière dûment assemblé en chambre, mardi le 30 octobre 1923, auquel assistaient : M. l'échevin Valin président et les échevins Legault et Talbot, Son Honneur le Maire était aussi présent, après examen des comptes présentés, en recommande le paiement, ainsi que l'adoption des résolutions qui suivent, savoir :

COMPTES PRESENTES

FEU

100 Ernest Dubuc	4 20
101 Hull Ignition Station	5 50
102 P. D'Aoust & Cie	5 30
103 Dominion Rubber System.....	29 26
104 Canadian Oil Companies	160 18
105 Caron Frères.....	13 20
106 H. O. Boulton.....	4 90
107 Ottawa Car Co	60
108 O. A. Archambault.....	1 00
109 Hull Electric Co.....	18 00
110 Marchand Electrical Co.....	4 60
111 Kelly et Leduc.....	23 06
112 M. A. Lavigne.....	36 75
113 F. Laroche & Fils.....	85
114 J. O. Lafèche.....	1 65
115 J. Alph. Langelier.....	7 16
116 C. H. Petch	11 50
117 P. A. Larocque.....	2 00
118 MM. Landreville.....	4 00
119 Imperial Oil.....	6 00

POLICE

125 Paul Rosignol.....	6 50
126 Ernest Dubuc.....	4 20
127 Chs. E. Smith.....	2 50
128 H. O. Boulton.....	4 50
129 A. Lavigne.....	3 95
130 Le Spectateur.....	6 75
131 Jos. Groulx (entretien des asiles)	15 00
132 Département des incendies.....	21 06
133 P. A. Larocque.....	1 80
134 H. Périard.....	5 50
135 Harry K. Martin.....	39 71
136 O. A. Archambault.....	75

ALARME ET LUMIERE

140 Dept. des incendies.....	11 12
142 Ottawa Electric.....	2 50
143 Kelly et Leduc.....	1 70

Votre comité recommande que la soumission de M. Philias Leroux pour la fourniture de chaussures aux hommes du département des incendies, au prix de \$6.20 la paire soit acceptée.

Que la soumission de M. Emile Martel au montant de \$47.00 soit acceptée, pour travaux de réparation au système de lumière du poste de police, suivant sa lettre en date du 29 octobre 1923.

Que le chef Tessier soit autorisé à faire l'achat de toiles imperméables pour le département des incendies, de la maison Grant Holden Graham Ltd, suivant leur soumission en date du 26 octobre dernier.

Que le chef Tessier soit autorisé à faire l'achat ou l'échange d'un cheval et que le Trésorier soit autorisé à payer la différence qui pourrait exister entre le coût du nouveau cheval et le prix de l'ancien.

Que de nouvelles soumissions soient demandées pour l'achat de 600 lampes nitrogènes de 400 watts, pour vendredi le 9 novembre courant.

Arthur Valin
F. Legault
E. Talbot

5. Proposé par l'échevin Valin, secondé par l'échevin Legault :

Que le 22ième rapport du comité de Feu, Police et Lumière qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté

22ième RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi le 30 octobre 1923, auquel assistaient : M. l'échevin Legault, président et les échevins Talbot et Valin, après examen des comptes présentés, en recommande le paiement, ainsi que l'adoption des résolutions qui suivent :—

COMPTES PRESENTES

25 J. B. Harper	\$15 00
26 Just Motors	15 42
27 O. A. Archambault	22 67
28 Canadian Westinghouse	2 00
29 O. A. Archambault (Usine Electrique)	1 30
30 People Gas Supply Co, Ltd	20 50
31 Crane Limited	270 94
32 Ottawa and Hull Power	125 00
33 Limoges et Frères	54 12
34 F. Laroche et Fils	3 00
35 Canadian Cotton & Wool Waste Co.	12 12
36 Emmanuel Binet	17 50
37 H. O. Boulton	2 25

38	H. Dupuis et Fils Limitée.....	98	30
39	Just Motors Ltd.....	1	58
40	Kelly et Leduc	20	64
41	Canadian General Electric Co.....	75	80
42	Département des incendies	36	09
43	Canadian Liquid Air Co	40	
44	H. Périard	1	50
45	Ottawa Electric.....	81	
46	W. C. Baldwin	256	75
47	W. E. Scott.....	5	57
48	Ludger Viau.....	1	90
49	Victoria Foundry Co.....	18	00
50	Thos. Lawson & Son.....	12	54
51	P. D'Aoust & Cie.....	14	50
52	Canadian Northern Railway	2	23
53	Canada Wire & Cable Co. Ltd	256	22
54	Dalpé Frères	27	69

Votre comité recommande qu'une réduction de taxe d'eau pour une période de 73 jours du 1er février au 15 mai soit faite à M.M. T. Villeneuve, 29½ d'Aiguillon, Jean Lévesque, 27 d'Aiguillon et M. M. A. Lévesque, 33 d'Aiguillon. (Eau gelée)

Qu'une réduction de taxes d'eau pour eau gelée du 12 janvier à mai 1923 soit accordée à Dame Couroux, 135 rue du Pont.

Qu'une réduction de taxes d'eau pour cause d'eau gelée soit faite à Madame Feely pour les Nos. civiques 97, 99, 101, 103 rue Lois, du 23 février 1923 au 18 mai 1923.

Faire remise de taxes d'eau pour eau gelée, à Dame Hébert, 140 rue Montcalm; P. Simard, 146-148 rue Montcalm, pour 78 jours chacun; et Jos. Fex pour 90 jours.

Félix Legault
E. Talbot
Art. Valin

6. Proposé par l'échevin Legault, secondé par l'échevin Talbot :

Que le 22ième rapport du comité de l'aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Pour : Les échevins Taylor, Legault, Boucher, Valin et Talbot 5.

Contre l'échevin Chénier.

La motion est déclarée remportée.

7. Proposé par l'échevin Taylor, secondé par l'échevin Legault :

Qu'un comité composé de Son Honneur le Maire, des échevins Taylor et Chénier, du révérend curé Lombart, de l'Ingénieur Théo. Lancrot, du chef des incendies ainsi que MM. François Tremblay et Philias Fortin, soit chargé de rencontrer la commission des chemins de fer le 20 novembre courant, au sujet de l'ouverture projetée de la rue Coallier à Tétreauville ou Val Tétrau.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin Taylor, secondé par l'échevin Chénier :

Que le Trésorier soit autorisé à remettre à M. Aurélien Gauthier, une somme de \$22.20 étant la balance sur dépôt de \$100.00 fait par ce dernier RE construction d'un tronçon d'égout sur la rue Dufferin.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin Taylor, secondé par l'échevin Legault :

Que ce conseil ajourne à vendredi le 16 novembre courant.

Adopté.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC, } CITÉ DE HULL
District de Hull.

No. 62 SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 1923

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel de Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, vendredi le 16 novembre 1923, à laquelle sont présents : Son Honneur le Maire Hilaire Thérien au fauteuil et les échevins Taylor, Legault, Boucher, Valin et Talbot formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin Taylor, secondé par l'échevin Legault :

Considérant qu'en vertu du statut 13 Geo. 5 Chap. 94, section 2, paragraphe 10, les sièges des échevins qui seront élus en janvier 1924 doivent être numérotés, que tel numérotage soit fait de la manière suivante :—

Quartier	numéro un	Sièges numéros 1 et 2
"	deux	" " 3 et 4
"	trois	" " 5 et 6
"	trois "A"	" " 7 et 8
"	quatre	" " 9 et 10
"	cinq	" " 11 et 12

Adopté.

2. Proposé par l'échevin Taylor, secondé par l'échevin Legault :

Que le Trésorier soit autorisé à accepter les \$200.00 de taxes d'affaires en rapport avec le "Club Régat" au lieu et place de \$1000.00 mentionné au règlement des taxes d'affaires, attendu qu'en vertu d'un statut provincial, la Cité de Hull ou autre Cité, ne peut imposer une taxe de plus de \$200.00 sur les établissements de ce genre.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin Taylor, secondé par l'échevin Valin :

Que le montant de \$119.43 soit payé à l'union des municipalités de la Province de Québec, étant sa contribution pour l'année 1923, les fonds à cette fin devant être pris sur les imprévus.

4. Proposé par l'échevin Valin, secondé par l'échevin Talbot :

Que le Greffier soit autorisé à demander de nouvelles soumissions pour lampes de rues, pour le 27 novembre courant. Ces soumissions devront être pour lampes des marques "Mazda de la Canadian General Electric Company", de la "Westinghouse", et de la Canadian Laco, de 400 volts en séries 6 6, soit 600 lampes. Que la résolution pour demander des soumissions pour ces lampes, adoptée à l'assemblée du 5 novembre dernier soit rescindée.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin Taylor, secondé par l'échevin Valin :

Que le Trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants, savoir : E. R. Bisson \$100.00; Kelly et Leduc \$115.63; Garage Moderne \$76.32; Canadian Pacific Railway \$1245.61; Ls. Gendron \$231.10.

6. Proposé par l'échevin Legault, secondé par l'échevin Valin :

Qu'un montant de \$50.00 à être pris à même les fonds imprévus soit donné au "Comité du Constitut" pour défrayer les dépenses d'une délégation de ce comité qui doit rencontrer le premier ministre, l'Hon. L. A. Taschereau, à Montréal le 3 décembre prochain.

Adopté.

Hull, le 16 Novembre 1923

MONSIEUR LE MAIRE

MESSIEURS LES ECHEVINS

MESSIEURS

Lors de la répartition du coût des améliorations locales, il s'est glissé quelques erreurs dont je fais la rectification et demande au conseil de bien vouloir rectifier.

1. Egoût rue Dollard la répartition a été faite jusqu'à la rue St-Jean-Baptiste et aurait dû être faite à 50' au nord de la même rue, il faudrait retrancher :

Lot 515 rue Dollard,	Jos. Charbonneau	33'	7.92
Lot 516 " "	Nap. Poirier	66'	15.85

2. Egoût rue de Montigny, M. Beaudin a été chargé pour la pleine profondeur de son lot au lieu de la moitié, il faudrait retrancher :

Lot 247 rue de Montigny,	N. Beaudin	50'	19.81
--------------------------	------------	-----	-------

3. Pavage rue Maisonneuve, le pavage arrêtant du côté sud de la propriété de Mde St Louis il faut retrancher :

Lot 1/2 111	Mde St Louis	33'	6.61
-------------	--------------	-----	------

4. Egoût rue Carillon nous avons chargé 61' pour J. B. Pelletier, tandis que la répartition devrait être faite de la manière suivante :

Lot 298	J. B. Pelletier	34'	12.29
Lot pte 298	Emile Pilon	65'	23.46

soit au augmentation de 38'

5. Pavage rue Principale, C. K. Graham a été chargé pour 66' au lieu de 92' 6" soit ajouter 26' 6" :

Lot S-277	Pte 676	C. K. Graham	26' 6"	5.70
-----------	---------	--------------	--------	------

6. Egoût rue Berry, M. Black chargé deux fois pour 40' devrait être une seule répartition de 40' il faudrait retrancher :

Lot 257-58 J. E. Black 40' 20 35

Respectueusement soumis,

THEO. LANCTOT,

Ingénieur en chef.

7. Proposé par l'échevin Talbot, secondé par l'échevin Legault :

Que le rapport de l'Ingénieur en date du 16 novembre courant, concernant la répartition du coût des améliorations locales sur certaines propriétés, soit approuvé.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin Boucher, secondé par l'échevin Valin :

Que les réclamations de MM. J. E. Gravelle et McKechnie Music Company au montant de \$260.50 et \$45.44 respectivement, soient payées. Ces réclamations résultant des dommages causés par l'explosion de janvier dernier, à l'angle des rues Principale et Courcelette, sans préjudice.

Aussi qu'un montant de \$35.00 soit offert à M. Adelmar Labelle en règlement final de toutes réclamations qu'il peut avoir contre la Cité, sans préjudice.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin Valin, secondé par l'échevin Talbot :

Que le Greffier soit autorisé de faire demande au gouvernement provincial, de rembourser à la Cité le dernier paiement dû par ce dernier, pour la construction du pont du Pond Creek; la Cité s'engageant à entretenir le dit pont à ses frais et le tenir libre de péage, conformément aux conditions imposées par le département des Travaux Publics de Québec.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin Boucher, secondé par l'échevin Valin

Que la somme de \$490.00 soit offerte à M. Alphonse Moussette, en règlement final de toutes réclamations contre la Cité, ce montant incluant les frais de son avocat, sans préjudice aux droits de la Cité. Que le mémoire de frais de M^{re}. J. W. Ste. Marie dans la cause intentée par M. Moussette contre la Cité au montant de \$74.10 soit payé.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin Valin, secondée par l'échevin Taylor

Que ce conseil désire manifester au régiment de Hull son admiration et le féliciter de sa bonne tenue lors de la revue tenue sur la place de l'Hotel-de-Ville, le dimanche 4 novembre courant, et formule les vœux les plus sincères pour ses succès futurs qui rejailleront sur la Cité de Hull, et tout à son honneur; que copie de cette résolution soit envoyée au Colonel Rodolphe Girard, l'officier commandant de ce régiment

Adopté

Ajournement SINE DIE



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC, } CITÉ DE HULL
District de Hull.

No. 63 SÉANCE DU 3 DECEMBRE 1923

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le trois décembre 1923, à laquelle sont présents : Son Honneur le Maire Hilaire Thérien au fauteuil et les échevins Legault, Boucher, Valin, Chénier et Talbot, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin Legault, secondé par l'échevin Talbot :

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs moins celles de l'Hon. L. A. Taschereau et de Nap. Boucher.

Adopté.

23ième RAPPORT DU COMITE D'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité d'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi le 27 novembre 1923, auquel assistaient : M. l'échevin Legault président et les échevins Talbot et Valin, après examen des comptes présentés, en recommande le paiement, ainsi que l'adoption des résolutions qui suivent, savoir :

COMPTES PRESENTES

65 Kelly & Leduc....	(Divers)	\$67 46
66 Hull Coal Co....	"	9 77
67 Département de Feu....	"	42 14
68 Canadian Liquid Air Co(Bor. Font.)		1 00
69 The General Supply Co.	"	16 87
70 The People's Gas Supply Co.	"	10 75
71 Cuzner Hardware Co Ltd.	"	1 65

72	Thos. Lawson & Sons	"	22	57
73	Emmanuel Binet.....	"	18	55
74	W. E. Scott.....	(Neige)	49	14
75	O. A. Archambault	(Services Neufs)	8	72
76	Just Motors Ltd...	"	11	86
77	H. Perriard.....	"	1	65
78	Hull Ignition Station	"	17	03
79	Garage Moderne..	"	3	00
80	Wrightville Ice Supply	"	15	00
81	Ottawa Electric Co	(Chateau d'eau)	81	
82	Ottawa & Hull Power Co	"	125	00
83	G. E. Gauvin & Fils	"	2	00
84	Marchand Electrical Co.	"	33	98
85	Wrightville Ice Supply Co.			
	(Usine Elec)		10	00
86	Can. General Electric Co	"	56	71
87	Victoria Foundry Co.	(Dégelage)	23	35
88	Ludger Viau.....	(Rép. Services)	2	50
89	Wallace-Tierman Ltd.	(Chlorination)	49	10
90	The Nichols Chemical Co.	"	997	36
	The Nichols Chemical Co.			
	Note de Crédit pour		360	00

SALAIRES Septembre - Octobre et Novembre

Rép. Services.....	\$1469	15
Bornes Fontaines	684	35
Tuyaux Principaux.....	393	50
Dégelage.....	134	60
Services neufs.....	822	20
Arrosage.....	187	00
Chateau d'Eau	612	17
Usine Electrique	203	76
Neige	235	00

Votre comité recommande qu'une remise de taxes d'eau pour cause de gelée soit faite à M. Charles Simard, pour la période de temps compris entre le 10 janvier et le 7 mai 1923, pour la propriété portant les numéros civiques 111 et 113 rue Dollard.

Ne charger qu'un seul service d'eau à M. Arthur Charlebois pour sa propriété portée au rôle d'évaluation au numéro 4686.

Félix. Legault
E. Talbot
Arthur Valin

2. Proposé par l'échevin Legault, secondé par l'échevin Valin :

Que le 23ième rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

23ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 27 novembre 1923, auquel assistaient: M. l'échevin Talbot président et les échevins Valin et Legault, après examen des comptes présentés, en recommande le paiement ainsi que l'adoption des résolutions qui suivent, savoir :-

COMPTES PRÉSENTÉS

105 Paul St. Amour.....	\$9 25
106 P. A. Larocque....	3 70
107 S. St. Jean	85
108 Hôpital Général d'Ottawa (Assist Pub.)	65 50
109 Soeurs de la Providence “	346 50

SALAIRES-octobre-septembre-novembre

Parcs..... 286 50

E. Talbot

Arthur Valin

F. Legault

3. Proposé par l'échevin Talbot, secondé par l'échevin Legault

Que le 23ième rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

23ième RAPPORT DU COMITÉ DE FEU, POLICE ET LUMIERE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Police et Lumière dûment assemblé en chambre, mardi le 27 novembre 1923, auquel assistaient:- M. l'échevin Valin président et les échevins Legault et Talbot, après examen des comptes présentés, en recommande le paiement, ainsi que l'adoption des résolutions qui suivent, savoir :-

COMPTES PRÉSENTÉS

DÉPARTEMENT DE FEU

20 Dominion Rubber System Ltd.....	\$17 86
21 Grant- Holden-Graham Ltd.....	150 48
22 Kelly & Leduc.....	2 36
23 J. O. Lallèche.....	1 50
24 Hull Coal Co.....	56
25 McFarlane-Douglass Co.....	2 04
26 Imperial Oil Limited.....	5 11
27 J. Pharand.....	4 39
28 A. L. Raymond.....	1 50
29 Canadian Oil Co.....	26 23

30	A. R. Farley	43 65
31	F. Laroche & Fils	60
32	Laval Garage & Machine Shop...	80
33	H. Dupuis & Fils	18 00
34	American Lafrance Fire Engine Co	33 85
35	J. M. Garland Son & Co	29 76
36	Réné Bourgeois	16 55
37	J. Moyneur	122 40
38	Canadian National Institute	10 03
39	P. Leroux	223 20
40	Scotts Hardware	4 39
41	A. Lavigne	25 50
42	O. A. Archambault	60

DÉPARTEMENT DE POLICE

43	L'Imprimerie Provost	13 00
44	Hull Ignition Station	9 20
45	Département des Incendies	17 12
46	H. Périard	1 00
47	F. Laroche & Fils	5 00
48	G. Lafond & Fils	12 50
49	A. Lavigne	2 60
50	Harry K. Martin	87 00
51	T. St. Jean	120 00
52	Laval Garage & Machine Shop	21 90
53	J. B. Pharand	824 70

DÉPARTEMENT DE LUMIÈRE ET ALARME

54	Marchand Electrical Co	40 00
55	J. O. Dalpé	9 39
56	Thornton & Truman	2 50
57	Costello-Crowe-Bellamy	5 75
58	Ottawa Car Mfg Co	60
59	Kelly & Leduc	15 18
60	O. A. Archambault	2 15
61	Ottawa Electric	2 50
62	Département de Feu	12 27
63	H. Lafleur	35

Votre comité recommande que la soumission de Soublière & Lepage Ltée pour la fourniture de 600 lampes nitrogènes de 400 watts, série 6.6 de la marque "Westinghouse" à raison de \$3 10 chacune, taxe incluse et net 10 jours de la date, livré F.O.B. Hull à l'entrepot de la Cité, soit acceptée; telles lampes devant être livrer le ou avant le 31 décembre 1923.

Que le salaire du sergent Arthur Racine du poste de police soit porté à \$1,300.00 depuis le 5 septembre dernier, attendu qu'il remplace le sergent Robitaille comme tel.

F. Legault
E. Talbot
Arthur Valin

4. Proposé par l'échevin Valin, secondé par l'échevin Talbot:

Que le 23ième rapport du comité de Feu, Police et Lumière qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

23ième RAPPORT DU COMITÉ DES RUES ET AMÉLIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 27 novembre 1923, auquel assistaient : M. l'échevin Chénier président et l'échevin Boucher, après examen des comptes présentés, en recommande le paiement, ainsi que l'adoption des résolutions qui suivent, savoir :-

COMPTES PRÉSENTÉS

95 Wright & Co	(Egoûts)	\$60 38
96 Jos. Pilon	"	16 50
97 Imperial Oil Ltd ...	crédit	1 02
98 Hull Coal Co	(Reg 233)	180 84
99 Hull Electric Co	"	45 00
100 P. T. C. Dumais	"	70 00

101 Z. Miron & Cie.....	(Règ. 233)	1 30
102 Kelly & Leduc	"	8 87
103 Canadian Pacific Ry.	"	575 59
104 W. E. Scott	"	1 35

SALAIRES—Septembre—Octobre—Novembre

Rues.....	\$409 90
Egouts	961 60
Trottoirs	31 80
Rég No. 233	8809 04
Rues Pavées	1202 05

Joseph Chénier
Zénon Boucher

5. Proposé par l'échevin Chénier, secondé par l'échevin Boucher:

Que le 23ième rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

23ième RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 27 novembre 1923, auquel assistaient: les échevins Chénier et Boucher, après examen des comptes présentés, en recommandé le paiement, ainsi que l'adoption des résolutions qui suivent, savoir:

1 Canadian Pacific Railway..	(Barières)	\$26 40
2 G. E. Gauvin	(impressions)	44 00
3 Royal Typewriter Co	(Papeterie)	12 00
4 Ls de G Raby	(Evaluateur)	115 85
5 Instruments Limited	"	23 05
6 The Crabtree Co	"	39 01
7 Evans-Kert Ltd	"	64 42
8 Henri Desrosiers, Notaire.		41 90

9	Henri Lafrance.....(Hôtel-de-Ville)	12 50
10	St. Cyr & Tessier....	65 50
11	Tancrède Lacroix....	13 00
12	Ottawa Electric Co..	3 00
13	Hull Coal co.....	2 20
14	Kelly & Leduc.....	15 48
15	Bell Telephone Co... (Divers)	62 07
16	Jos. Groulx,....(Entretien des asiles)	15 00

SALAIRES-Septembre-Octobre-Novembre

Ingénieur	\$88 45
Évaluateur	539 50
Hôtel-de-Ville.....	24 00

Votre comité recommande les changements suivants au rôle d'évaluation, tels que recommandé par l'évaluateur dans son rapport en date du 27 novembre 1923:-

Que la lettre de M. Falardeau annexée à ce rapport concernant une remise de taxes d'eau à faire à M. Geo. Petit soit acceptée et que telle remise soit accordée.

Joseph Chénier
Zénon Boucher

Rapport de l'évaluateur re changement au rôle d'évaluation.

Hull, Qué. Nov. le 27, 1923.

A SON HONNEUR LE MAIRE,

MM. LES ÉCHEVINS DE LA CITÉ DE HULL.

MESSIEURS:—

Veillez faire autoriser les changements suivants au rôle d'évaluation.

3387 Substituer J. M. Lapointe à E. Rochon.
6734 " Arthur Myre à H. Blackburn.

Inscrire George Dorion avec loyer de \$25.00 à 25
Langevin.

Inscrire Ernest Howe avec loyer de \$25.00 à 25
Langevin.

13234 Substituer Oscar et Adjutor Couture à Osias
Couture, 173 Principale.

11130 Substituer Jos. Emile Gratton à Ubald Gratton.

9598 " Alfred Fortin à Jos. Valin.

13361 " M. Laplaca à F. A. Fuoco pour l'année
courante, laissant F. A. Fuoco pour l'année 1921-1922 avec
arrérages de \$20.37 et frais à \$1.75, total \$22.12

Substituer M. Gagnon à Jos. Racant dit Bastien
lot 427.

11426 Substituer Vve. A. Robinson, Sr.

10924 Inscrire Zéphirin Couture comme propriétaire Vve
A. Couture, usufruitière.

6831 Substituer Isaïe St. Denis à Jos. Normand.

7075-76-77 Substituer Edmond Forcade à Jos. Barnabé
Albert Chatillon.

9250 Substituer Chas. Nap. Poirier à Adélarde Poirier
88 Dollard.

210 Antonio Loyer à Dame E. Parizeau.

942-943 Arthur Gougeon à Armand Martin et retrancher
un cheval.

4741 Retrancher \$7.88 pour arrérages de l'an dernier
1922-23 à Mr. Omer Dagenais, ce terrain était alors vacant.

13164 Inscrire loyer à \$60.00 par an au lieu de \$144.00.

8860 Retrancher le stock à M. P. Gélinau.

Inscrire Thomas Withmore comme propriétaire du
terrain avec Eval Terr \$100.00, Maison \$550.00, Total
\$650.00 à 10-3

255-61-62 Substituer O. Desmarais et Jos. Pharand à John
Popham.

2109 Substituer Georges Sauvé à Théophile Labonté
247-63

7998 " Thomas Jones à Félix Legault.

8609 Substituer Donat Rodier dit St. Martin à Noé Viau, fils.

3112 Substituer Rev J. A. Larocque à Dame O. Ouellette, Camille Rousselle comme occupant.

8392 Substituer David Manchester pt 102-10 à Falardeau.

6764 " J. A. Lamarche à Vve Noé Lamarche.

4903 " Emile Richard à Lionel Girard, 21 rue Crémazie.

8405 Retrancher le nom de Whissell Philippe, ne lui appartient pas, et ne connais pas le propriétaire.

8375a Substituer Elzéar Régimbal à Elie Régimbal.

1162 Retrancher à Succ. Deschambault une maison évaluée à \$300.00 du rôle de 1922 et lui faire remise de la somme de \$4.50 pour 1922 et les frais.

9218 Substituer Albert Tréau de Coeli à F. A. Gauthier lot 286.

8417 Substituer Malvina Latour à M. Provost.

42 " Jos. Bertrand 210 Aylmer Road, Val Tétreau à W. L. Charron.

8475 Substituer Gonzague Désormeaux à Mad Alfred Beaulne.

8161 Substituer Arthur Lepage à Vve. David Lepage.

11158 " Onézime Cyr à Pierre Salva.

11143 " Oscar Barette à Jaqueline Goyette.

1720 " Emile Duguay à Pierre Courroux.

4935 Retrancher cette entrée déjà inscrite au No 342.

1966 Mr. Jean Thériault prétend qu'il a vendu à un Français.

7171 Retrancher cette entrée.

3250 Substituer Guy Laverdure à C. W. Ross.

Retrancher les chevaux et les vaches à M. Geo. Petit, à 200 rue Laval depuis le 1er Novembre 1922.

262 Substituer la Commission Scolaire à Hector Hardy et l'inscrire comme exempté.

2142 Substituer Edouard Patry à succ Jos. Patry

9615 Envoyé le compte à Neville Wm. Richard et Robert Neville, et retrancher Mr. Honoré Deslauriers.

850 Substituer Athanase Villeneuve à Edouard Chapman 255-475.

11082 Substituer Henri Walters à Dame Jos. Brisebois.

3372-73 " Moise Robillard à F. F. Broadhead et inscrire une maison à \$250.00

3177. Retrancher une maison à \$250.00 et retrancher le nom de Moise Robillard laissant Mad. Ouellette propriétaire du terrain, avec évaluation de \$350.00

6762 Substituer John Lessard à Scott Estate. et substituer lot 697 à 687, Mr. E. Desjardins est propriétaire du 687.

12718 Retrancher la somme de \$1.21 à Alfred Audette, ne paie que \$96.00 au lieu de \$120.00

4037 Substituer Nap. Dufresne à Cie Immobilière de la Cité de Hull.

12876 Inscrire loyer à \$144.00 au lieu de \$166.00

3955 Substituer Moise Brabant à F. Villeneuve.

1695 " Cléophas Lepage à Louis Lafrance.

2998 Retrancher le nom de Hervé Méloche, laissant Vve Solomée Méloche seule propriétaire.

3567 Substituer Janet M. Ross à Jos. Bernard.

12331 Faire remise à Mad Buckner de la somme de \$4.02 pour loyer rue Vaudreuil, n'a demeuré là qu'un mois.

3400-01 Substituer R. D. McLaren à Alf. H. Little.

407 du rôle 1922, retrancher une maison à M. J. Meilleur évaluée à et intérêt \$225.00 et retrancher un service d'eau.

1257 Substituer L. Bissonette à Geo. Grenier.

9446 " Isaac Smith à Mr. Kingsley.

10679 " Evariste Robillard à Colbert Bastien.

3013 Retrancher la salle Paroissiale évaluée à \$10,200.00 et l'inscrire au No 3064.

3013-14-15 Substituer Rév J. A. Larocque à la Paroisse St. Joseph de Wrigtville.

11004 Retrancher un cheval à M. Joanette.

12958a Inscrire Donat Raizenne comme locataire au No.

145 St Jacques avec loyer de \$60.00.

13974a Inscrire Jean Labrèche au No. 268 Blvd St. Joseph avec loyer de \$25.00.

- 5612 Retrancher cette entrée, le crusher a été enlevé.
10563 Substituer Michel Morin à Art. Villeneuve.
9270 " Léopold Valois à Delle J. Duchemin.
3122 Inscrire une maison à M. Lafrance, évaluée à \$1950.00, erreur de transcription.
10550 Substituer Antoine Chartrand à Victor Leroux.
8640 " Antoine Chartrand à W. Desjardins.
12548 " Harry Fine à Gertrude Grossman.
4773 " Omer Dagenais à Eugène Taillefer.
9416 Retrancher un service d'eau à Dame E. Bissonnette, elle occupe toute la maison.
11401 Substituer Edmond Lévesque à Jean Lévesque, fils.
1729 " Dame Vve Elisée Sioui à Elisée Sioui.
8659 " Albert Richer à André Richer.
6054 " Vve F. X. Riel à Dame Vve Victor - Anatole Riel.
10789 " Delle M. C. de Champlain à Arthur Gauthier.
10941 " Arthur Arbique à Emilien Hébert.
11082 " Henri Walters à Dame J. Brisebois.
961-962 Horace Bisson à Jos Chartrand.
3794 Retrancher une maison évaluée \$350.00 et retrancher le nom de Thomas Carr.
11151 Substituer Jos. Martel à Arthur Desrochers, comme occupant à Eugène Arvisais.
5686 Substituer Léopold Monfils à Ls. Tremblay.
255 Retrancher un cheval à Henri Lafrance.
5589 Substituer Charles Tremblay à Ls. Tremblay.
13064a Inscrire Eugène Diotte 58 Dollard avec loyer de \$25.00
1136 Substituer M. Mailloux à Dosié Gagné.
8915 " Zénon Boucher à Eloi Méloche et Scott Estate.
3850 Substituer Lionel Boucher à Napoléon Boucher.
3715 Inscrire Rodolphe Boucher comme résident.
9523 Ajouter le nom de Lionel Boucher comme propriétaire conjoint.

4422 Retrancher une maison évaluée à \$300.00 déjà inscrite au lot 141-135 et faire remise à N. Gagné de la somme de \$4.50.

12170a Inscire Adrien Beaulne avec loyer de \$48.00 au No 37 Carillon.

11143 Substituer Oscar H. Barette, pharmacien, à Jacqueline Goyette, l'inscrire comme résident.

11087 Inscire Henri Goyette comme résident.

407 Du rôle 1922 faire remise à M. J. Meilleur de la somme de \$3.55 pour une maison qui n'existe plus.

13892a Inscire M. Charles Bisson avec loyer de \$25.00 à l'école St Joseph de Wrightville.

9514 Retrancher un service d'eau depuis le 1er Mai 1920 n'a que 3 locataires

8058 Substituer Oscar Simon à Pierre Simon.

4903 " Emile Richard à Lionel Girard

12947 Retrancher 8 mois de loyer à M. Richard, n'a demeuré que 4 mois et est propriétaire au No 4903.

5583 Retrancher cette entrée déjà inscrite au No 6018.

7171 Retrancher cette entrée déjà inscrite au No 7064-7065.

4310-11-12-13-14-15 Retrancher \$8.50 pour taxe d'eau du rôle 1922-23, l'eau ne passait pas devant la propriété de M. Ulric Lafleur.

11004 Substituer Ovila Joannette à Abraham St. Pierre, et retrancher le stock pour 6 mois à partir du 1er Nov 1923 ainsi que le cheval.

12904 Retrancher \$2.12 d'arrérages à Mr. Arthur Séguin est propriétaire au No. 69 Leduc.

3710 Substituer J. A. Chatillon à Lauréat Chatillon.

12826 Retrancher cette entrée M. H. Bornstein est propriétaire de cette même maison.

7043 Retrancher le nom de S. Laham.

13124 Faire remise à Lorenzo Leduc de la somme de \$2.08 sur sa taxe de locataire, ne paie que \$12.00 par mois.

12142 Substituer Pierre Lévesque à Philippe Collins, avec loyer de \$72.00 par année, chacun à Pierre Levesque.

Retrancher un service d'eau à M. Noel Séguin, 58 Chateauguay.

211 Substituer Royal Parizeau à Raoul Parizeau.

4872 " Jos. Frappier à Arthur Thibault.

13127 Retrancher cette entrée M. Legros est propriétaire de cette maison.

1705 Substituer Joseph Bogé à J. Bte. Parent.

11483 Retrancher A. Lévesque et rapporter les arrérages à 10699

11482 Retrancher T. Levesque et inscrire les arrérages au No. 10700.

5724 Retrancher un service d'eau à Solisier Campeau. 63 Papineau.

10901 Retrancher un cheval à Mary Shea.

Réduire le loyer à Lionel H. Heat à \$360.00 au No. 248 Boulevard St. Joseph.

2211 Substituer Henri Hammond à C. W. Ross.

2212 Substituer Henri Hammond à C. W. Ross.

2213-14-15 Substituer Henri Hammond à C. W. Ross.

2216-17 " Arthur Méthot à C. W. Ross.

2218-19 " Antoine Beauchamp à C. W. Ross.

2421 " Ernest Dubuc à C. W. Ross.

2455-56 " Napoléon Martineau à C. W. Ross.

2467-68 " Léon Bolduc à C. W. Ross.

2474-75 " E. A. Mousseau à C. W. Ross.

2478-79 " Adelard Bouliane à C. W. Ross.

2480 " J. Bte. Constantineau à C. W. Ross.

2499-2500 Substituer Maurice Paquette à C. W. Ross.

13261a Inscrire M. Alphonse Payette avec un loyer de \$25.00 au bureau de poste.

12490 Substituer S. Edgard Dussault à Dame Stanislas Dussault.

Votre obéissant serviteur,

(Signé) EUGÈNE St. JEAN

Evaluateur.

6. Proposé par l'échevin Chénier, secondé par l'échevin Boucher:

Que le 23ième rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin Legault, secondé par l'échevin Valin:

Qu'un montant de pas plus de \$300.00 pris à même les fonds imprévus de l'aqueduc soit employé pour réparer le tuyau de décharge de l'usine électrique.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin Chénier, secondé par l'échevin Boucher:

Que permission soit accordée à M. Napoléon Boucher de construire un raccordement d'égout privé à ses frais, sur la rue Bourque, de sa propriété à l'égout de M. Philémon Battison. Ces travaux devant être faits sous les ordres et surveillance de l'Ingénieur. Un dépôt de \$10.00 devant être fait en vue des frais d'inspection et de surveillance.

Il est entendu qu'advenant la construction d'un égout principal sur la rue Bourque, le dit Boucher devra signer la requête pour telle construction et devra raccorder son égout privé à tel égout, et sera tenu de payer sa part pour la construction d'icelui et de l'égout principal, comme les autres propriétaires riverains et aucune réclamation ne pourra être faite par le dit Boucher, soit pour dommages ou exemption résultant de la construction du raccordement ci haut mentionné; et que l'Avisseur légal soit autorisé à faire préparer un contrat à cet effet.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin Talbot, secondé par l'échevin Legault:

Qu'un bonus annuel de \$20.00 soit donné aux représentants des journaux "Le Droit", "The Citizen", et "The Journal" représentés par MM Lessard, Green et Beaudry, en reconnaissance de services rendus, et que le montant soit pris dans les fonds des dépenses imprévues.

L'échevin Chénier dissident.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin Chénier, secondé par l'échevin Talbot:

Qu'une délégation composé de Son Honneur le Maire, de l'Aviseur légal et du Trésorier soit chargé de rencontrer l'Honorable L. A. Taschereau et le Ministre des Affaires Municipales en rapport avec le règlement No. 232 concernant un emprunt de \$292,000.00 pour consolider la dette flottante et que le Trésorier soit autorisé à fournir les fonds nécessaires pour les frais de déplacement de cette délégation, et que les fonds soient pris dans les fonds des dépenses imprévues.

Adopté.

Ajournement.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de Hull,

} CITÉ DE HULL

No. 64

SÉANCE DU 7 JANVIER 1924

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull tenue au lieu ordinaire des séances en l'hôtel de ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le sept janvier mil neuf cent vingt-quatre, à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire Hilaire Thérien au fauteuil et les échevins Taylor, Legault, Boucher, Valin, Chénier et Talbot, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin Legault, secondé par l'échevin Taylor.

Que les communications qui viennent d'être lues soit laissées sur la table.

Adopté.

24ième RAPPORT DU COMITÉ DES RUES ET AMÉLIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, jeudi le 3 janvier 1924, auquel assistaient: M. l'échevin Chénier président et les échevins Boucher et Taylor, Son Honneur le Maire était aussi présent, après examen des comptes présentés, en recommande le paiement, ainsi que l'adoption des résolutions qui suivent, savoir: -

COMPTES PRÉSENTES

65 Victoria Foundry	\$86 28
66 Stewart & Hoey	16 15

67 Canadian Pacific.....	198. 92
68 P. A. Larocque.....	1 70
69 Imperial Oil Co	5 11
70 H. O. Boulton	7 05
71 Kelly & Leduc.....	2 70
72 Federal Motor Co.....	12 00
73 W. E. Scott.....	7 60
74 Kelly & Leduc.....	9 06
75 La Cie d'Imprimerie de Hull Ltée.	6 77
76 Monarch Governor Co.....	8 49
77 Stewart & Hoey	3 85

Joseph Chénier, prés.
John F. Taylor
Zénon Boucher

2. Proposé par l'échevin Chénier, secondé par l'échevin Boucher:

Que le 24ième rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

24ième RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, jeudi le 3 janvier 1924, auquel assistaient :— M. l'échevin Taylor président, et les échevins Boucher et Chénier. Son Honneur le Maire était aussi présent, après examen des comptes présentés, en recommandant le paiement, ainsi que l'adoption des résolutions qui suivent, savoir :

COMPTES-PRÉSENTES

35 R. Hyendal.....	\$4 50
36 Eug. St. Jean.....	33 00
37 Alp. Couture.....	3 10
38 Crabtree Co.....	17 90

39	Crabtree Co.....(Ingénieur)	13 62
40	Soublière & Lepage.....	10 12
41	P. A. Larocque.....	50
42	P. A. Larocque.... (Elections)	8 85
43	Evans & Kert.....	1 00
44	A. R. Farley.....	4 10
45	G. E. Gauvin.....	81 00
46	Alp Couture.....	14 10
47	G. E. Gauvin.....	7 25
48	Bell Telephone.....	62 59
49	Art. Bourque... ..	1 00
50	M. Palmer.....	3 50
51	Art. Bourque.....(Evalueur)	12 54
52	Hull Coal Co.....	19 75
53	Graham Bros. Co.... ..	7 40
54	A. Pepin.....(Aff Litigieuses)	6 25
55	Burroughs Adding Machine.....	4 05
56	Instruements Ltd.....	9 25
57	Evans & Kert Ltd....(Evalueur)	12 50
58	Norris & Patterson.....	154 97
59	Soublière & Lepage.....	1 00
60	Office Specialty.....	20 17
61	Ls. de G. Raby.....	48 40
62	Canadian Pacific.....	60 50
63	Hospice St. Charles.....	508 05
64	Le Spectateur.....	134 00

John F. Taylor
Zénon Boucher
Joseph Chénier

3. Proposé par l'échevin Taylor, secondé par l'échevin Boucher:

Que le 24ième rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

241ème RAPPORT DU COMITE DE FEU, POLICE ET LUMIERE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le Comité de Feu, Police et Lumière dûment assemblé en chambre, jeudi le 3 janvier 1924, auquel assistaient : M. l'échevin Valin président et les échevins Legault et Talbot, Son Honneur le Maire était aussi présent, après examen des comptes présentés, en recommande le paiement, ainsi que l'adoption des résolutions qui suivent, savoir :

COMPTE PRESENTES

1	Kelly & Leduc.....	\$2 27
2	Laval Garage & Machine Shop..	7 85
3	Thornton & Truman.....	11 05
4	Soublière & Lepage.....	66 50
5	Federal Typewriter.....	7 10
6	The Ottawa Drug Co.....	2 46
7	W. E. Scott.....	10 27
8	Ottawa Car Mfg. Co.....	7 67
9	J. A. Langelier.....	7 37
10	American Lafrance.....	130 33
11	Hull Ignition Station.....	1 00
12	Dalpé Frères.....	1 00
13	Imperial Oil Company.....	42 89
14	F. Laroche & Fils.....	5 50
15	McFarlane & Douglas.....	10 77
16	P. D'Aoust & Cie.....	9 57
17	Canadian Oil Co.....	89 32
18	Hull Coal Co.....	44
19	Aimé Legault.....	6 75
20	Kelly & Leduc.....	4 24
21	Département des Incendies....	12 69
22	Bell Telephone.....	50
23	G. Lafond & Fils.....	6 75
24	P. A. Larocque.....	8 35
25	Northern Electric.....	2 61

26 Alp. Couture & Cie.....	1 00
27 Soublière & Lepage.....	1860 00
28 Marchand Electrical Co.....	10 55
29 Monette & Cie.....	7 35
30 Emile Martel.....	47 00
31 Dépt. de Feu.....	18 25
32 Laval Garage & Machine Shop..	2 00

Arthur Valin
E. Talbot
F. Legault

4. Proposé par l'échevin Valin, secondé par l'échevin Talbot:

Que le 24ième rapport du comité de Feu, Police et Lumière qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

LE 24ième RAPPORT DU COMITE D'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité d'Aqueduc dûment assemblé en chambre, jeudi le 3 janvier 1924, auquel assistaient M. l'échevin Legault président et les échevins Talbot et Valin, Son Honneur le Maire était aussi présent, après examen des comptes présentés en recommande le paiement, ainsi que l'adoption des résolutions qui suivent, savoir :

COMPTES PRESENTES

80 Adolphe Berthiaume.....	\$4 00
81 Dépt. de Feu.....	3 99
82 M. Palmer & Co.....	3 40
83 McMullen Perkins Ltd.....	113 70
84 Imperial Oil Co.....	6 14
85 A. R. Farley.....	1 50
86 E. R. Bisson.....	42 80
87 Monette & Cie.....	13 90
88 Dépt. de Feu.....	33 37

89	Thos. Lawson & Son.....	8	36
90	Hull Coal Co.....	12	98
91	J. B. Harper.....	4	00
92	Kelly & Leduc.....	63	23
93	Canadian General Electric.....	45	92
94	Crane Limited.....	10	97
95	H. Mueller Mfg. Co.....	68	34
96	Garage Moderne.....	3	00
97	People's Gas Co.....	14	00
98	A. Archambault.....	7	33
99	Imperial Oil Co.....	33	36
100	Crane Limited.....	12	31
101	Kelly & Leduc.....	25	88
102	Canadian Liquid Air Co.....	77	
103	M. Palmer.....	15	30
104	Ottawa Car Mfg.....	12	50
105	Canadian Westinghouse.....	261	25
106	Nichols Chemical Co.....	400	00
107	Art. Bourque.....	2	50
108	Canadian Liquid Air.....	16	53
109	Ottawa & Hull Power.....	164	00
110	Victoria Fdry Co.....	30	02
111	M. Levitan.....	51	84
112	Hull Electric.....	2	94
113	H. O. Boulton.....	19	30
114	Dalpe Frères.....	46	20
115	Dalpe Frères.....	6	93
116	Cuzner Hardware Co.....	5	00
117	The People's Gas Supply.....	1	25
118	Ottawa Electric.....	81	
119	Just Motors.....	13	94
120	Ludger Viau.....	2	50
121	Victoria Fdry.....	8	77

Que le Dr. Isabelle, médecin du bureau de Santé, soit autorisé à faire l'achat d'un chlorinateur aux conditions mentionnées dans la lettre de Wallace & Tiernan Ltd., en date du 3 décembre 1923.

Qu'il soit aussi autorisé à faire un renouvellement du contrat avec la Nichols Company Limited pour la fourniture de chlorine, durant l'année 1924.

F. Legault
Arthur Valin
E. Talbot

5. Proposé par l'échevin Legault, secondé par l'échevin Talbot:

Que le 24ième rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

24ième RAPPORT DU COMITÉ DE SANTÉ ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, jeudi le 3 janvier 1924, auquel assistaient: M. l'échevin Talbot président et les échevins Legault et Valin, Son Honneur le Maire était aussi présent, après examen des comptes présentés, en recommande le paiement, ainsi que l'adoption des résolutions qui suivent, savoir:-

COMPTES PRESENTES

125 Soeurs de la Providence.....	\$444 50
126 St. Amour Paul.....	9 50
127 Topley Co	3 00

E. Talbot
Arthur Valin
F. Legault

6. Proposé par l'échevin Talbot secondé par l'échevin Valin:

Que le 24ième rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin Chénier, secondé par l'échevin Valin

Que les listes électorales telles que préparées par le Greffier et soumises à ce conseil ce soir, soient approuvées en y faisant les modifications suivant le rapport de l'Évaluateur soumis au conseil ce soir, lequel est aussi par les présentes approuvé

Adopté.

HULL, 3 Janvier 1924.

A SON HONNEUR LE MAIRE,

MM. LES ÉCHEVINS DE LA CITÉ DE HULL.

MESSIEURS:—

Veuillez autoriser les changements suivants au rôle d'évaluation.

- 3477 Substituer Amanda Levesque à E. N. Hughes.
- 3447 " Celio Levesque à J. M. Ross.
- 3521 " Bernadette Bertrand à J. B. Bédard.
- 3522 " Amanda de Champlain à J. B. Bédard.
- 4946 Retrancher une maison de \$1150.00 et l'inscrire au No. 4108, à M. Jos. Poulin, 29 rue Fontaine, laissant M. P. H. Charron, propriétaire du lot 244-245 avec évaluation de \$350.00.
- 7931 Inscrire le nom de André Richer comme occupant résidant.
- 11055 Substituer Dame Placide Labelle à Dame C. Guertin.
- 11372 Substituer Jeanne Fournier à Dame C. Guertin.
- 10714 " Ovila Corneau à Joseph Corneau.
- 4117 Inscrire Joseph Poulin fils comme occupant.
- 1386 Substituer Oscar Larocque à Trefflé Bélisle.
- 1387 " " " "
- 11419 " Nazuire Robertson à Omer Poirier.
- 11420 " Omer Poirier à David Robertson.
- 3849 " Albert Amyot à A. Lanthier.

12256 Substituer J. R. Lafond et Gédéon Lafond à G. Lafond & Fils.

13447 Retrancher cette entrée M. Lucien Gratton est propriétaire avec son père Eugène.

5727 Faire remise à Jos. Moreau de la somme de \$4.00 pour un service d'eau moins 5% soit \$3 80 et ne lui charger à l'avenir qu'un service d'eau pour cette propriété.

4542 Retrancher une maison de \$800.00 et l'inscrire au No. 4541.

8255 Substituer 8-33 à 8-36.

2650 " lot 247-4-651 à 247-3-652.

2649 " lot 247-3-652 à 247-4-651 et substituer

Alex. Vaillant à Chs. Brodeur.

8535 Retrancher 6 chevaux à James McFadden, 203 Laval

3544 Substituer Alphonse Poitras à R. L. Ross.

10549 Substituer Henri Gauthier à J. B. Constantineau.

6047 " Eusèbe Carbonneau à Eusèbe Charbonneau.

3691 " J. M. Ross à Mathias Patelle.

11200 " Sylvain St. Jean, Pierre St. Jean, Napoléon St. Jean, Léa St. Jean et Alphonsine St. Jean à Succession Pierre St. Jean.

9380 Substituer Antonin Legault à Dame J. D'Aoust et al

4104 " Cléophas Sauvé à Edmond Turgeon.

3477 Du rôle 1922, retrancher une maison à Albert Amyot, cette maison est déjà inscrite au No. 3500d à M. Rodrigue, laissant Amyot avec un lot de \$200.00.

3166 Retrancher ces entrées et les inscrire au No. 3413-3414 à M. Aubry.

3167 Retrancher ces entrées et les inscrire au No. 3413-3414 à M. Aubry.

10997 Inscrire Alexina et Rose-Anna Galipeau comme occupant.

10895 Retrancher une vache et substituer Emilie Lafontaine à Jos. Lafontaine.

11030 Inscrire Amanda Latulippe comme propriétaire.

10890 Inscrire Rosario et Ernest Laroche comme co-propriétaire avec son père W. Laroche.

10691 Inscrire Patrice Picard comme co-prop. avec son père Alfred Picard.

11099 Inscrire Annette Bordeleau comme co-prop. avec sa mère Vve. Robb. Bordeleau.

11077 Inscrire Albert Marcoux comme propriétaire avec son père, Jos. Marcoux.

11377 Substituer 37 Marston à 37 Ste. Foye.

11075 " Dame Vve. Jos. Leblanc.

11154 " Albert Sabourin à Cie Pain National.

10780 " Omer Latulippe à Dolphis Latulippe.

11030 Inscrire Ferdinand et Edgard Latulippe comme co-propriétaire avec Ovila Latulippe.

8892 Substituer Ephrem Lalonde, Adélard Lalonde et Oscar Groulx à Vve. Joséphine Lalonde, décédée.

8630 Retrancher le nom de Dame Jos. Beaudry.

8453 Substituer lot 135-131 à 135-130.

8454 " 135-130 à 135-131.

8637 Retrancher cette entrée, déjà inscrite au No. 8454.

8454 Substituer Abraham Philion à Ferd. Rondeau pour partie du lot 135-131-130 avec évaluation de \$165.00 laissant M. Rondeau propriétaire de la balance de ces lots avec évaluation de \$160.00.

2095 Substituer Elzéar Cyr à Jos. Garneau et retrancher une maison de \$380, ce lot est maintenant vacant.

1594 Du rôle de 1922 Substituer J. Pharand pour balance du lot 255-1219 évalué à \$200.00 et H. J. Montcion pour partie du même lot avec évaluation de \$50.00.

4114 Substituer Richard F. Grenier-Grumés à Richard Grenier et retrancher une maison de \$450.00, cette maison est inscrite au No. 4114.

3938 Substituer Jules Robillard à Jos. Laframboise.

3880 " Lionel Boucher à Nap. Boucher comme résident.

3715 Inscrire Rodolphe Boucher comme résident.

4422 Retrancher une maison évaluée à \$300.00, cette maison est déjà inscrite au No. 4434.

4892 Substituer Georges Marie père et Georges Marie fils à Geo. Marie, fils

67 Substituer Léo Laroche à Syndicat Financier de Hull.

248 " R. Lagassé à Mad. Thérien.

3711 Retrancher un service d'eau à M. Chatillon.

1855 Substituer Wm. Cole à Eugène Lajambe.

3683-4-5 Substituer J. W. Ross à James Loadis.

3357-58 3517-3518 Substituer J. W. Ross à James Loadis

10679 Substituer Gabelus Laurin à Colbert Bastien Jr.

1887 Substituer Ephrem Girard à N. Girard.

1888 " " " à N. Girard et Jos. Sicard

6007 " Eusèbe Charbonneau à E. Charbonneau

9607 Retrancher un cheval à Abraham Gagnon.

8646 " cette entrée déjà inscrite au No. 8647.

5955 Substituer Dame Philis Majeau à Succession Michel Gagnon.

9446 " Isaac Smith à Moise Kingsley.

11203 Ajouter le nom d'Antonio Desjardins avec son frère Eudore.

Faire remise à Edmond Forcier de \$1.34 sur taxe de locataire, ne paie que \$12.00 par mois au lieu de \$16.00.

11095 Substituer Antoinette Roy à Nap. Roy.

9523 Ajouter Lionel Boucher comme propriétaire-conjoint

9450 " le nom de Jules Beauchamp à Dame Vve. Noé Beauchamp qui n'est qu'usufruitière.

9198 Ajouter le nom de Joseph Lefebvre avec son père Eugène.

6751 Substituer J. B. Paré à A. P. Reynolds.

7006 " Joseph Lacroix à J. O. Deslauriers.

6900 " Joseph Nadon à Emile Giguac.

13585 Faire remise au Dr. F. Albert Dumas, de la somme de \$12.00 sur sa taxe de locataire ne paie que \$45.00 par mois chauffage inclus.

10659 Substituer Vve. Octave Pilotte à Octave Pilotte.

11091 Ajouter les noms Wilfrid et Adéodat Durocher comme propriétaires conjoints.

11299 Ajouter les noms de Donat et Wilfrid Villeneuve comme propriétaires conjoints avec Olivier Villeneuve.

11141 Ajouter le nom de Wilfrid Chénier comme propriétaire conjoint avec sa mère Vve. Ovila Chénier.

10952 Substituer Lorenzo Galipeau à Moïse Galipeau.

5953 " Joseph Charron à Alex. Paradis.

11007 Inscire Alfred Chénier comme propriétaire conjoint avec son père Joseph Chénier.

Votre obéissant serviteur,

(Signé) EUGÈNE ST. JEAN

Evaluateur.

Vraie copie de l'original approuvé par le conseil à l'assemblée du 7 janvier 1924.

H. BOULAY,

Greffier de la Cité.

Hull, Qué., 7 Janvier 1924

MONSIEUR LE MAIRE,

MM. LES ECHEVINS DE LA CITÉ DE HULL.

MESSIEURS:-

Veillez autoriser les changements suivants aux rôles d'évaluations.

5527 Substituer lot 243 à N^o 244 et 243.

11035 Ajouter le nom de Oscar St. Martin comme propriétaire conjoint avec son beau-père Ovila Joannette.

9559 Substituer Germaine Ardouin et Amat Richard à Rhéa Adrouin.

10951 Ajouter le nom de Vavia et Yvonne Galipeau avec leur père Moïse Galipeau.

7936 Substituer Wilfrid Drapeau Jr, à Pierre Drapeau.
102 Ajouter le nom de René Maisonneuve avec son père
Philias Maisonneuve.

3569 Substituer P. H. Villeneuve à Janet L. Ross.

8675 Substituer P. H. et Albert Villeneuve à Chs. Stafford

9572 Ajouter les noms de Aimé St. Amand et Cléophas
St. Amand comme propriétaires conjoints avec leur père Victor
St. Amand.

9324 Inscrire les noms de Roméo Leblanc et Eugène
Leblanc comme propriétaires conjoints avec leur père Zéphir.

13245 Substituer Dr G. C. Chagnon et Dr. G. E. Bruchesi
à Institut Dentaire.

10659 Inscrire le nom de Oscar Pilotte avec sa mère Vve
Octave Pilotte.

11364 Inscrire les noms de Léon et Gaston Foucault avec
leur père Auguste Foucault.

10837 Inscrire Eugène Audette avec sa mère Vve Olivier
Audette.

9582 Inscrire le nom de M. Georges Monpetit comme
co-propriétaire, M. Monpetit est propriétaire d'une partie du
lot 440.

10582 Inscrire Donat et J. Bte. fils, Villeneuve avec leur
père Jean Batiste Villeneuve.

10927 Inscrire Joseph Lavoie avec sa mère Vve J. B.
Lavoie.

2921-11265 Ajouter les noms de Napoléon et Wallace
Lemieux avec leur père Louis Lemieux.

Votre humble serviteur,

(Signé) EUGÈNE ST. JEAN,

Evaluateur.

Vraie copie de l'original approuvé par le conseil le 7
janvier 1924.

H. BOULAY,

Greffier de la Cité.

HULL, LE 7 JANVIER 1924

A Son Honneur le Maire,
Messieurs les Echevins

MESSIEURS :

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des opérations financières de la Cité de Hull pour l'année 1923, tel que requis par l'article 104 de la Charte de la Cité.

(Signé) JOS. RAYMOND,
Trésorier.

HULL, JANUARY 7th 1924

To His Worship the Mayor,
Aldermen of the City of Hull.

GENTLEMEN :-

I have the honour to submit a statement of the financial standing of the City of Hull, up to December 31st 1923, as required under the provisions of article 104 of the Charter of the City of Hull.

(Signed) JOS. RAYMOND,
Treasurer.

CITÉ DE HULL.

PROVINCE DE QUÉBEC

Statistiques au 31 decembre 1923

Particulars as at December 31st 1923

Valeur des propriétés imposables	
Value of taxable property	\$18 117 589 00
Valeur des propriétés exemptées, par règlement	
Value of properties exempted by municipal	
By-Law	4 642 140 00
Valeur des propriétés non imposables	
Value of non taxable properties	354 500 00
Total	23 114 229 00

Valeur de l'actif municipal	
Value of the City's Assets	3 307 487 30

DETTES PAR DÉBENTURES ET FONDS D'AMORTISSEMENT

Total bonded debt and sinking fund

	Dette	Fonds	Dette
	Debt	d'amortissement	nette
		Sinking Fund	Net Debt
Aqueduc-Water-Works	865 273 80	12 006 50	853 267 30
Corporation-General..	843 426 20	46 638 70	796 787 50
Améliorations locales			
part des propriétaires			
Local Improvements,			
rate-payer's share...	831 100 00	129 588 77	701 511 23
Palais de Justice -			
Court-House	72 500 00	36 266 07	36 233 93
Bons chemins -			
Good roads	34 524 99	5 783 77	28 741 22
	\$2 646 824 99	230 283 81	2 416 541 18

Dette Flottante - Floating Debt

487 300 00

Taux de la taxe générale sur \$100.00

General Tax rate on \$100.00

1 50

Population 1923

35 521

Population 1918

28 392

Superficie - Acreage

4 000 acres.

DETTE PAR DEBENTURES

Des débentures émises pour améliorations locales au montant de \$6,200.00 ont été rachetées et annulées durant l'année, viz : \$700.00 du règlement No. 21 et \$5,500.00 du règlement No. 19. Comme il n'y a pas eu de règlement autorisant de nouvelles émissions la dette par débentures est actuellement de \$2,646,824.99 dont :-

32 7%	pour aqueduc
31 7%	pour compte général de la Corporation
31 4%	pour améliorations locales, part des propriétaires
2 9%	pour Palais de Justice
1 3%	pour Bons Chemins
100 %	

La dette du compte général de la Corporation comprend :

\$16 500 00	pour Hôpital du Sacré-Cœur
183 500 00	part de la Cité de Hull dans les améliorations locales
88 720 00	pour postes de Pompiers et Policiers
111 742 00	pour ouverture de rues
53 000 00	pour construction de ponts
49 850 00	pour système d'éclairage des rues
43 950 00	pour Hôtel-de-Ville
296 164 20	paiement de la dette flottante

\$843 426 20 ou 31.7% du total de la dette par débentures.

Les règlements Nos. 231 et 233 autorisant en 1922 des émissions aux montants de \$59,000 et \$88,000.00 ont été vendues comme suit :

\$59 000 00	- 5½ % à C. H. Burgess au prix de 100 32
88 000 00	- 5½ % à Wood, Gundy & Co. au prix de 100 59

De plus une débenture de \$1000.00 du règlement No. 194 a été vendue au pair.

En 1924, \$11,800.00 d'obligations pour travaux d'améliorations locales deviendront échues, dont \$3,500.00 portant intérêt au taux de 6% et \$8,300.00 à celui de 5%. Le paiement en sera fait avec le fonds d'amortissement qui a été régulièrement déposé pour le rachat de ces obligations.

DETTE FLOTTANTE

Afin de suppléer au déficit dans la perception des taxes municipales et d'aqueduc un billet de \$75,000 00 a été escompté à la Banque Provinciale du Canada. Le produit en a été employé au paiement des dépenses chargées aux comptes suivants :-

Construction des services d'aqueduc.....	\$7 800 00
Achat d'un chlorinateur.....	2 200 00
Achat d'un moteur au Château d'eau.....	7 250 00
Dépenses ordinaires d'administration.....	57 750 00
	\$75 000 00

Sans considérer le montant qui aurait dû être déposé au fonds d'amortissement la dette flottante est de \$487,300.00 c'est-à-dire \$75,000.00 de plus qu'en décembre 1922 dont \$467,300.00 sur billet et \$20,000.00 sur hypothèque. Ce montant est classifié comme suit :-

\$292 300 00	Re emprunt sur règlement No. 232
100 000 00	Re dépenses d'administration en 1922
57 750 00	Re dépenses d'administration en 1923
17 250 00	Re dépenses extraordinaires en 1923
20 000 00	Re hypothèque sur pouvoir d'eau

\$487 300 00

Les moyens pris pour rencontrer ces items sont les suivants :-

1—Une nouvelle demande a été faite au gouvernement de Québec afin d'autoriser cet emprunt de \$292,000.00 par une émission de débetures.

2—Les taxes municipales et d'eau que nous recevrons de la Compagnie E. B. Eldy pour payer les montants de \$100,000.00 et \$57,750.00 pour les années 1922-23 et 1923-24 seront suffisantes si l'évaluation municipale mentionnée aux rôles de ces années est maintenue par la Cour Supérieure.

3—Un règlement devra être approuvé par les électeurs autorisant cet emprunt de \$17,250.00.

4—Un renouvellement pourra probablement s'exécuter avec la Succession Scott concernant l'hypothèque de \$20,000.00 sur pouvoir d'eau, laquelle deviendra échue le 1er novembre 1924. Cette hypothèque avait été créée par la Cité en juin 1904.

FONDS D'AMORTISSEMENT

Le fonds d'amortissement représente un montant total de \$230,283.81, c'est-à-dire \$24,591.28 de plus qu'en décembre 1922, malgré le montant de \$6,200.00 d'obligations qui ont été payées à même ce fonds durant l'année. Il faut remarquer que le montant à déposer durant l'année aurait dû être de \$53,488.48 lorsqu'il n'a été que de \$20,507.59 laissant une balance de \$32,980.89 à déposer pour l'année 1923. Ce montant sera cependant déposé aussitôt que nous aurons perçu les taxes municipales, d'eau et d'améliorations locales dues pour les années 1922-23 et 1923-24 par la Compagnie E. B. Eddy qui a contesté devant les tribunaux son évaluation municipale concernant les années citées plus haut.

Les placements sont comme suit :-

En dépôt à la Banque Provinciale du Canada @ $3\frac{1}{2}\%$	\$81 902 16
En dépôt à la Banque Nationale..... @ $3\frac{1}{2}\%$	5 714 01
Trésorier Provincial <i>Re</i> dette du Palais de Justice..... @ 3%	36 266 07
Trésorier Provincial <i>Re</i> Bons Chemins.....	5 783 77
Trésorier Provincial <i>Re</i> Règlement 193 $5\frac{1}{2}\%$ sur \$1000.	
$3\frac{1}{2}\%$ sur balance	1 137 98
Trésorier Provincial <i>Re</i> Règlement 194 $5\frac{1}{2}\%$ sur \$1000.	
$3\frac{1}{2}\%$ sur balance	11 379 82
Obligations Puissance du Canada..... 5% 1928	50 000 00
Obligations Cité de Hull 6% 1925	5 500 00
Obligations Cité de Hull $5\frac{1}{2}\%$ 1926	8 000 00
Obligations Cité de Hull 5% 1927	21 000 00
Obligations Cité de Hull 6% 1928	3 600 00
Total	<u>230 283 81</u>

Ces valeurs sont pour payer les obligations suivantes :-

Améliorations locales	129 588 77
Dette générale de la Corporation.....	46 638 70
Dette <i>Re</i> construction du Palais de Justice.....	36 266 07
Aqueduc.....	12 006 50
Bons Chemins.....	5 783 77
Total	<u>\$230 283 81</u>

Des placements pour un montant de \$74,000.00 ont été faits en 1923 dont \$24,000.00 dans le rachat des obligations de la Cité de Hull échéant durant les années 1925-1926-1927 et 1928 et \$50,000.00 dans des obligations de la Puissance du Canada, pour lesquelles nous avons donné en échange \$43,000.00 d'obligations de la Victoire.

La différence entre les intérêts que nous recevons dans ces placements et les intérêts prévus lors des différentes émissions de la Cité nous permettra d'établir un fonds d'amortissement suffisant pour payer nos obligations à leur échéance sans avoir recours à des renouvellements.



FONDS D'AMORTISSEMENT DÉPOSÉ DURANT L'ANNÉE 1923

	Au 31 décembre 1922	Déposé du- rant l'année 1923	Intérêts reçus en 1923	Palements	Montants au 31 déc. 1923
	As at Dec. 31st 1922	Deposited during the year 1923	Interests received in 1923	Payments	Amount as at Dec. 31st 1923
Aqueduc					
Water-Works	11 537 11		469 39		12 006 50
Améliorations Locales					
Local Improvements . .	113 252 51	15 058 80	7 477 46	6 200 00	129 588 77
Palais de Justice					
Court House	35 297 92	968 15			36 266 07
Bons Chemins					
Good Roads	4 923 13	860 64			5783 77
Compte Général					
General Account	40 681 86	3 620 00	2 336 84		46 638 70
	205 692 53	20 507 59	10 283 69	6 200 00	230 283 81

Intérêts et fonds d'amortissement sur dette consolidée par débetures pour l'année 1924

	Intérêts	Fonds d'amor- tissement	Total
Aqueduc	\$42 619 30	\$11 640 82	\$54 260 12
Corporation	44 293 20	16 354 14	60 647 34
Palais de Justice	2 900 00	968 15	3 868 15
Améliorations locales	45 566 50	22 946 95	68 515 45
Bons Chemins		860 64	860 64
	135 379 00	52 770 70	188 149 70

Ce total de \$188,149.70 représente \$1,020.28 en moins qu'en l'année 1922. Cette diminution est due au débetures du règlement No. 19 viz: \$5,500.00 @ 5½% que nous avons rachetées à échéance.

Ces chiffres ne comprennent pas le montant de \$32,980.89 balance due au fonds d'amortissement pour 1922.

Les intérêts sur débetures deviendront échus aux dates suivantes :

1er février	\$2 700 00	1er août	\$2 700 00
1er mars	1 875 00	1er sept.	1 875 00
1er avril	1 360 00	1er oct.	1 360 00
1er mai	61 754 50	1er nov.	61 754 50
	67 689 50		67 689 50
		Total	\$135 379 00

Soustraction faite de la somme de \$34,524.99 concernant l'emprunt des Bons Chemins pour lequel nous ne payons que le fonds d'amortissement, le taux des intérêts sur débetures est comme suit:-

\$234 300	@ 4 %	\$9 372 00
227 500	@ 4½ %	10 237 50
894 300	@ 5 %	44 715 00
863 500	@ 5½ %	47 492 50
392 700	@ 6 %	23 562 00

Total	\$2 612 300	\$135 379 00
-------	-------------	--------------

Considérant que nous n'avons racheté que \$5,500 @ 5½% le taux moyen des intérêts et ceux du fonds d'amortissement requis par les règlements restent tels que l'an dernier respectivement de 5.18% et 2.02%.

ACTIF

Balance en caisse au 31 décembre....	47 112 63	
Taxes municipales et améliorations locales sur rôle 1923-24.....	225 078 77	
Arrérages de taxes pour 1922-23 et avant	122 476 87	
Taxes d'eau au 1er mai 1924.....	85 287 47	
Taxes d'arrosage au 31 décembre 1923.	1 582 22	
Taxes d'enlèvement de la neige au 31 déc. 1923.....	716 27	
Municipalité Pointe Gatineau Re Pont Hull-Gatineau	202 31	
Autres redevances municipales.....	800 00	
Débiteures invendues règlement No. 194	5000 00	
Fonds d'amortissement	230 283 81	718 540 35

BIENS, MEUBLES ET IMMEUBLES

CORPORATION

Terrains.....	110 755 39	
Bâtisses.....	97 398 92	
Machines et Meubles.....	83 651 32	
Ponts	89 234 40	
Pavages, Egoûts et Trottoirs.....	871 324 92	
Système d'éclairage et d'alarme.....	67 680 65	1 320 045 60

AQUEDUC

Terrains.....	185 872 68	
Bâtisses.....	41 349 68	
Machines et Meubles	142 853 75	
Tuyaux d'aqueduc.....	898 825 24	1 268 901 35

Total \$3 307 487 30

PASSIF

Dette consolidée par débentures....	2 646 824 99	
Dette flottante par billets.....	467 300 00	
Hypothèque <i>Re pouvoir</i> d'eau.....	20 000 00	3 134 124 99
Surplus de l'actif		<u>173 362 31</u>
		3 307 487 30

Au 31 décembre tous les comptes approuvés par le conseil ont été payés. Un montant de \$51,661.96 représentant le fonds d'amortissement et les intérêts de l'année 1923 a été réduit de l'actif pour dépréciation.

Dans l'actif, les montants dus pour taxes municipales et pour taxes d'eau par la Compagnie E. B. Eddy sont calculés d'après l'évaluation entrée au rôle. Advenant une réduction par les cours de justice ces chiffres devront être réduits en conséquence.



Rapport sur les appropriations et les dépenses de l'année.

CORPORATION RECETTES

DIFFERENCE

	Appropriations	Recettes	En plus	En moins
Taxes municipales.....	\$247 000 00	149 077 54		97 922 46
Améliorations locales.....	46 000 00	47 431 21	1 413 21	
Sur locataires.....	8 500 00	10 315 31	1 815 31	
Procédures judiciaires.....	3 868 15	3 868 15		
Taxes d'amusements.....	3 200 00	2 345 85		854 15
Taxes d'affaires.....	19 000 00	19 104 85	104 85	
Taxes de chiens.....	800 00	1 144 00	344 00	
Licences des charretiers.....	1 800 00	1 297 00		503 00
Cour du Recorder.....	13 500 00	15 654 35	2 154 35	
Intérêts accrus sur débetures règlements Nos. 231 et 233.		1 715 59	1 715 59	
Loyer de terrain à C. H. Miller		950 00	950 00	
Municipalité Pointe Gatineau				
Re pont.....		500 00	500 00	
Divers.....	331 85	737 74	405 89	
	344 000 00	254 123 59	9 403 20	99 279 61
Différence en moins		89 876 41	89 876 41	
	344 000 00	344 000 00	99 279 61	99 279 61

488

DEPENSES

	Appropriations	Dépenses	DIFFERENCE	
			En plus	En moins
Fonds d'amortissement.....	41 867 66	20 507 59*	21 360 07	
Intérêts sur débetures.....	93 062 20	89 461 70 ^t	3 600 50	
Escomptes et Intérêts.....	20 000 00	20 534 39 ^A		534 39
Imprévues.....	11 894 32	590 02 ^A	11 304 30	
Asiles, Ecoles de réformes, Prisons	7 000 00	4 860 18 ⁺	2 139 82	
Impressions, Papeteries, etc...	3 000 00	2 389 41 ^A	610 59	
Païement sur arrosoir automobile	1 500 00		1 500 00	
Département des Incendies				
Salaires.....	43 100 00	43 548 67 ⁻		448 67
Entretien.....	9 950 00	9 805 26 ⁻	144 74	
Département de Police				
Salaires.....	25 850 00	26 208 94 ⁻		358 94
Entretien.....	4 050 00	4 190 12 ⁻		140 12
Département de Lumière				
Salaires.....	4 400 00	4 549 92 ⁻		149 92
Entretien.....	3 400 00	3 221 56	178 44	
Département de Santé				
Salaires.....	4 200 00	4 200 00		
Entretien.....	1 500 00	633 71 ^B	866 29	
Département Usine Electrique				
Salaires.....	1 800 00	1 800 00 ⁻		
Entretien.....	1 400 00	1 466 79 ⁻		66 79

— 469 —

DIFFERENCE

	Appropriations	Dépenses	En plus	En moins
Salaires des Finances.....	17 745 00	16 091 81 A	1 653 19	
Dépenses légales.....	1 500 00	3 430 46 A		1 930 46
Domages, Explosions, etc...	10 000 00	12 531 75 D		2 531 75
Entretien de l'Hôtel-de-Ville..	1 400 00	1 934 66 A		534 66
Entretien Bureau de l'Évaluateur	4 200 00	3 790 16 A	409 84	
Entretien Bureau de l'Ingénieur	600 00	860 69 A		260 69
Entretien des rues.....	9 000 00	9 773 13 A		773 13
Entretien des parcs.....	1 400 00	1 377 04 A	22 96	
Entretien des trottoirs.....	1 600 00	1 733 19 A		133 19
Entretien des rues pavées....	4 225 00	3 984 22 A	240 78	
Entretien des égouts.....	4 000 00	4 016 18 D		16 18
Entretien des barrières.....	800 00	931 97 D		131 97
Assurances.....	1 055 82	1 076 20 A		20 38
Assistance publique, Hôpital et Hospices.....	8 500 00	8 102 60 A	397 40	
Divers.....		69 04 D		69 04
	344 000 00	307 671 36	44 428 92	8 100 28
Différence en moins		36 328 64		36 328 64
	\$344 000 00	344 000 00	44 428 92	44 428 92

AQUEDUC

RECETTES

DIFFERENCE

	Appropriations	Recettes	En plus	En moins
Taxes d'eau.....	\$113 000 00	110 581 80		2 418 20
Taxes d'arrosage.....	2 600 00	2 653 32	53 32	
Enlèvement de la neige.....	1 400 00	1 140 14		259 86
	117 000 00	114 375 26	53 32	2 678 06
Différence en moins		2 624 74	2 624 74	
	\$117 000 00	117 000 00	2 678 06	2 678 06

DEPENSES

DIFFERENCE

	Appropriations	Dépenses	En plus	En moins
Fonds d'amortissement.....	\$11 640 82		11 640 82	
Intérêts sur débetures.....	42 619 30	42 619 30		
Imprévues.....	5 172 25		5 172 25	
Escomptes et Intérêts.....	6 500 00	7 829 51		1 329 51
Arrosage.....	2 600 00	2 282 20	317 80	
Enlèvement de la neige.....	1 400 00	867 53	532 47	
Papeterie.....	300 00	274 87	25 13	
Salaires réguliers.....	19 105 00	18 396 23	708 77	
Réparations des services.....	7 000 00	11 409 81		4 409 81
Tuyaux Principaux.....	1 500 00	8 204 32		6704 32
Bornes Fontaines.....	5 200 00	6 605 48		1 405 48
Chlorination.....	5 000 00	3 903 41	1 096 59	
Dégelage.....	1 500 00	2 631 74		1131 74
Château d'eau.....	6 000 00	6 626 11		626 11
Dépenses légales.....	1 462 63		1 462 63	
	\$117 000 00	111 650 51	20 956 46	15 606 97
Différence en moins		5 349 49		5 349 49
	\$117 000 00	117 000 00	20 956 46	20 956 46

Le rapport qui suit établit comment chaque piastre reçue comme revenu ordinaire est dépensée et aussi la moyenne de ces dépenses pour chaque jour de l'année. (365)

	Pour-centage	Moyenne par jour	Total dépensé
Pour fonds d'amortissement,			
Intérêts et escomptes	0 43 2	495 76	180 952 49
Département de Feu	0 12 7	146 17	53 353 93
Département de Police	0 07 2	83 28	30 399 06
Département de Santé, assistance publique, Asiles, Ecoles de reformes et prisons	0 04 2	48 76	17 796 49
Département de Lumière et			
Usine Electrique	0 02 6	30 24	11 038 27
Département de l'Évaluateur	0 00 9	10 38	3 790 16
Département de l'Ingénieur	0 00 3	2 36	860 69
Salaires, employés réguliers			
aqueduc	0 04 4	50 40	18 396 23
Salaires, employés réguliers des finances, auditeurs, aviseur légal, évaluateur, reviseur et gardiens	0 03 8	44 09	16 091 81
Réparations des services, bornes fontaines, tuyaux principaux et dégelage	0 06 9	79 04	28 851 35
Chlorination et Château d'eau	0 02 5	28 85	10 529 52
Rues, Parcs, Trottoirs, Ponts, barrières et égoûts	0 05 2	59 77	21 815 73
Arrosage et enlèvement de la neige	0 00 8	8 63	3 149 73
Entretien de l'Hôtel-de-Ville	0 00 5	5 30	1 934 66
Dommages et dépenses légales	0 03 8	43 73	15 962 21
Papeterie, Assurances, élections, amendements à la charte, frais de publication, remboursement			
Re vente pour taxes	0 00 9	10 44	3 809 52
Imprévues	0 00 1	1 62	590 02
	\$1 00 0	1 148 83	419 321 87

RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires perçues en 1923 ont été de \$368,498.85 et de \$341,331.52 en 1922 soit une augmentation de \$27,167.33 qui figure comme suit :-

	1923	1922	Surplus en 1923
Corporation	\$254 123 59	237 886 47	16 237 12
Aqueduc	114 375 26	103 445 05	10 930 21
	\$368 498 85	341 331 52	27 167 33

Le montant à percevoir était cependant de \$344,000.00 pour la corporation et de \$117,000.00 pour l'aqueduc, c'est-à-dire \$461,000.00 pour les deux départements. Comme la différence, viz: \$92,501.15 est moindre que le montant que nous avons calculé recevoir de la compagnie E. B. Eddy pour redevance municipales imposées durant l'année 1923, il faut conclure que la perception en général a été satisfaisante.



DEPENSES ORDINAIRES

Les dépenses ordinaires de l'année, y compris les intérêts, le fonds d'amortissement déposé et la balance du fonds d'amortissement qui n'a pas été déposé, comparés aux dépenses de l'année 1922 figurent comme suit:—

	1923	1922
Corporation.....	\$307 671 36	324 014 54
Aqueduc.....	111 650 51	106 620 03
Fonds d'amortissement à être déposé.....	32 980 89	
	452 302 76	430 634 57

La plus grande partie de cette augmentation est due aux dommages causés par l'explosion du 13 janvier dernier pour lequel un montant de \$10,587.37 a été déboursé, et aux réparations faites aux tuyaux d'aqueduc détériorés par la gelée durant l'hiver de 1922-1923.

Les détails concernant ces dépenses sont mentionnés dans le rapport annuel de l'ingénieur de la Cité.

Dans les appropriations de l'année les dépenses prévues étaient de \$461,000.00 dont \$344,000.00 pour la Corporation et \$117,000.00 pour l'Aqueduc. Comme les dépenses n'ont été que de \$452,303.76 y compris le fonds d'amortissement de \$32,980.89 à être déposé, il reste pour les deux départements une balance de \$8,697.24 dont le détail est mentionné dans ce rapport sous la rubrique des "Appropriations et Dépenses de l'Année qui indique que \$36,328.64 ont été dépensées en moins pour la Corporation et \$5,349.49 aussi dépensées en moins pour l'Aqueduc. Les montants susdits doivent être réduits de \$32,980.89 pour balance due sur fonds d'amortissement.

Cette balance pourra cependant varier suivant le jugement qui sera rendu dans la cause de la compagnie E. B. Eddy contre la Cité, quant à son évaluation contestée devant les tribunaux.

Veuillez remarquer aussi que de ce jugement pourra influencer sur notre pouvoir d'emprunt, fixé à 25% du montant de l'évaluation municipale.

RECETTES ORDINAIRES

ORDINARY RECEIPTS

Taxes Municipales—Municipal Taxes

Rôle - Roll 1922-23

Propriétaires—Proprietors..... \$71 278 68

Locataires—Tenants 4 108 37

Rôle - Roll 1923-24

Propriétaires—Proprietors 77 798 86

Locataires—Tenants..... 6 206 94

Taxes sur améliorations locales

Taxes on Local Improvements 47 413 21 206 806 06

Taxes d'affaires—Business Taxes.....

19 104 85

Cour du Recorder—Recorder's Court...

15 654 35

Procédures judiciaires—Judicial proceedings

3 868 15

Taxes d'amusements—Amusements Taxes 163 54

Moins part du Gouvernement Québec

Less Quebec Government's share..... 3 790 69 2 345 85

Intérêts accrus sur débentures, règlements

Nos. 231-233

Accrued interests on debentures,

By-Laws Nos. 231-233..... 1 715 59

Licences des charretiers

Licences on cabmen..... 1 297 00

Taxes sur les chiens—Taxes on dogs...

1 144 00

Loyer de terrain à G. H. Millen

Land rented to G. H. Millen..... 950 00

Municipalité Pointe Gatineau *Re* pont

Pointe Gatineau Municipality *Re* bridge 500 00

Surplus *Re* Amendement à la Charte

Surplus *Re* Amendment to the Charter 234 90

Divers—Sundries.....

377 79

Surplus de vente pour taxes

Surplus sale for taxes..... 94 50

Gatineau Road Co. *Re* Balance sur parts

Gatineau Road Co. *Re* Balance on shares 30 55

Total des recettes ordinaires

Total ordinary receipts..... \$254 123 59

RÉSUMÉ ET REMARQUES GÉNÉRALES

RÉSUMÉ

La généralité des chiffres contenus dans le présent rapport concernant l'administration de l'année se résume comme suit :—

Total des revenus ordinaires dans les estimés	\$461 000 00	
Montant perçu.....		368 498 85
Balance.....		92 501 15
Total	461 000 00	461 000 00
Total des dépenses prévues dans les estimés	461 000 00	
Montant des dépenses et fonds d'amortissement à être déposé.....		452 302 76
Balance.....		8 697 24
	461 000 00	461 000 00
Billet escompté pour le montant de.....	75 000 00	
Pour achat d'un chlorinateur.....		2 200 00
Pour achat d'un moteur électrique.....		7 250 00
Pour construction d'un service d'aqueduc..		7 800 00
Pour dépenses ordinaires.....		57 750 00
	\$75 000 00	75 000 00

REMARQUES GÉNÉRALES

Pour les raisons mentionnées dans le rapport financier de 1922 de nouvelles démarches devront être faites pour consolider la dette flottante de \$292,000.00,

Chaque année un montant est escompté sur billet dont le produit est employé à construire des services d'aqueduc en rapport avec les nouveaux immeubles érigés dans notre ville. Afin de prévenir toute difficulté avec le département des Affaires Municipales de Québec il serait nécessaire d'obtenir avant de faire ces emprunts, ou autres de même nature, l'autorisation de ce département.

Pour faciliter le travail du bureau tant pour la perception des taxes pour améliorations locales que pour les taxes d'eau, un plan de la Cité désignant les égoûts, pavages, trottoirs et aqueduc, devrait nous être fourni.

J'ai l'honneur d'être, votre tout dévoué,

(Signé) JOS. RAYMOND

Trésorier.

RECETTES EXTRAORDINAIRES

EXTRAORDINARY RECEIPTS

Balance en caisse au 31 décembre 1922

Cash balance to the 31st December 1922

Fonds spéciaux des règlements

By-Laws' special funds..... \$91 548 20

Compte courant—Corporation

Current Account—Corporation... 4 519 83

Produits des débetures

Proceeds from debentures

Règlement—By-Law No. 231.... 59 188 80

“ “ “ 233.... 88 519 20

“ “ “ 194.... 1 000 00

Produits des billets escomptés

Proceeds from discounted Notes.... 75 000 00

Intérêts sur fonds d'amortissement

Interests on Sinking Fund..... 10 283 69

Fonds d'amortissement *Re* Règlements

No. 19 et 21

Sinking Fund *Re* By-Laws Nos. 19-21

6 200 00

Gouvernement de Québec—Pont sur

Pond Creek

Quebec Government—*Re* Pond Creek

Bridge... ..

3 333 34

339 593 06

Grand total

593 716 65

PAIEMENTS ORDINAIRES

ORDINARY PAYMENTS

Fonds d'amortissement - Sinking Fund

Compte général—General Bill.....	\$3 620 00	
Améliorations Locales — Local Improvements.....	15 058 80	
Bons Chemins—Good Roads.....	860 64	
Palais de Justice—Court House...	968 15	20 507 59

Intérêts sur débetures—Interest on debentures.....		89 461 70
--	--	-----------

Escomptes et Intérêts—Discount and Interests		20 534 39
--	--	-----------

Département du Feu - Fire Department

Salaires — Salaries.....	43 548 67	
Entretien—Maintenance	9 805 26	53 353 93

Département de Police-Police Department

Salaires—Salaries.....	26 208 94	
Entretien—Maintenance.....	4 190 12	30 399 06

Département de Lumière-Lighting Dept.

Salaires—Salaries.....	4 549 92	
Entretien—Maintenance	3 221 56	7 771 48

Département de Santé - Health Dept.

Salaires—Salaries	4 200 00	
Entretien—Maintenance.....	633 71	4 833 71

Système Hydro Electrique Hydro-Electric System

Salaires—Salaries	1 800 00	
Entretien—Maintenance.....	1 466 79	3 266 79

Salaires du département des finances Salaries for Financial Department..	16 091 81
Entretien du Bureau de l'Évaluateur Maintenance Assessor's Department..	3 790 16
Entretien du Bureau de l'Ingénieur Maintenance of Engineer's Department	860 69
Entretien de l'Hôtel-de-Ville—City Hall Maintenance.....	1 934 66
Entretien des Parcs—Park Maintenance	1 377 04
Entretien des Rues—Street Maintenance	9 773 13
Entretien des Trottoirs — Sidewalk Maintenance.....	1 733 19
Entretien des Egoûts—Sewers Maintenance	4 016 18
Entretien des Barrières — Gates Maintenance	931 97
Entretien des rues pavées - Paved Street Maintenance.....	3 984 22
Dépenses légales — Legal Expenses....	3 430 46
Domages—Damages	
<i>Re</i> Explosion	10 587 37
Autres - Others	<u>1 944 38</u>
Assistance publique—Public Charities..	8 102 60
Asiles, Ecoles de Réforme et Prisons Asylum, Reformatory Schools and Jail	4 860 18
Impressions, Annonces et Papeterie Printing, Adds and Stationary.....	2 389 41
Assurances—Insurances.....	1 076 20
Imprévues—Unforseen Expenses	590 02
Frais de publication <i>Re</i> vente pour taxes Publication Fees <i>Re</i> sale for taxes...	66 04
Elections.....	<u>3 00</u>
Total des paiements ordinaires Total ordinary payments.....	\$307 671 36

PAIEMENTS EXTRAORDINAIRES

EXTRAORDINARY PAYMENTS

Débetures des règlements Nos. 19 et 21		
Debetures By-Laws Nos 19 and 21	6 200 00	
Fonds d'amortissement <i>Re</i> intérêts reçus		
Sinking Fund <i>Re</i> Interests received	10 283 69	
Améliorations locales, règlement No. 23		
Local Improvements, By-Law No. 23	2 471 59	
Améliorations locales, règlement No. 162		
Local Improvements, By-Law No. 162	3 000 00	
Améliorations locales, règlement No. 230		
Local Improvements, By-Law No. 230	143 386 81	
Comité de Publicité, règlement No. 194		
Publicity Committee, By-Law No. 194	1 144 69	
Construction d'Aqueduc règl. No. 231		
Water Works construction By-Law No. 231	3 145 53	
Construction du tunnel, etc. Règlement No. 233		
Construction of a Sub-Way, etc. By-Law No. 233	49 488 91	
Egoût <i>Re</i> dépôt Cie. de Construction		
Sewer <i>Re</i> deposit, Cie de Construction	405 10	219 526 32
Balance au 31 décembre 1923		
Balance as at December 31st 1923		
Caisse—Compte courant		
Cash—Current Account	29 058 85	
Fonds spécial règlement No. 194		
Special Fund, By-Law No. 194	590 81	
Fonds spécial, <i>Re</i> chèque en garantie		
Special Fund <i>Re</i> cheque in guarantee	1 000 00	
Fonds spécial, règlement No. 233		
Special Fund, By-Law No. 233	35 869 26	66 518 97
Grand Total		\$993 716 65

DEPARTEMENT DE L'AQUEDUC

WATER WORKS DEPARTMENT

RECETTES ORDINAIRES — ORDINARY RECEIPTS

Taxes d'eau— Water Rates.....	\$110 581 80	
Taxes d'arrosage—Sprinkling.....	2 653 32	
Enlèvement de la neige—Snow removal	1 140 14	
Total des recettes ordinaires		
Total ordinary receipts.....		114 375 26

RECETTES EXTRAORDINAIRES—EXTRAORDINARY RECEIPTS

Fonds spécial, <i>Re</i> A. Vézina, Balance au 31 décembre 1922		
Special Fund, <i>Re</i> A. Vézina, Balance as at Dec. 31st 1922.....	134 68	
A Balance <i>Re</i> caisse au débit au 31 déc. 1923		
To balance <i>Re</i> debit cash as at Dec. 31st 1923.....	19 541 02	19 675 70
Grand Total		\$134 055 96

PAIEMENTS ORDINAIRES—ORDINARY PAYEMENTS

Intérêts sur débetures — Interests on debentures.....	42 619 30
Salaires des employés réguliers Salaries of Regular Employees.....	18 396 23
Entretien et réparations à la maison des pompes Maintenance and repairs to the Pump House.....	6 626 11
Réparations des services — Repairs to services.....	11 409 81

Entretien des Bornes Fontaines —		
Maintenance of Hydrants	6 605 48	
Entretien des Tuyaux Principaux		
Maintenance of Main Pipes	8 204 32	
Chlorination	3 903 41	
Dégelage des services — Thawing of services	2 631 74	
Escomptes et Intérêts — Discount and Interest	7 829 51	
Arrosage des rues—Street Sprinkling..	2 282 20	
Enlèvement de la neige - Snow Removal	867 53	
Papeterie—Stationary	274 87	
Total des paiements ordinaires		
Total ordinary payments....		\$111 650 51

PAIEMENTS EXTRAORDINAIRES—EXTRAORDINARY PAYMENTS

Construction de services—Construction of services	7 806 10	
Moteur ou Château d'eau—Motor for Pump House	7 268-14	
Chlorinateur—Chlorinator	2 190 00	
Caisse au débit au 31 déc. 1922		
Debit Cash as at December 31st 1922	5 001 53	
Balance au fonds spécial <i>Re Vézina</i>		
Balance to the Special Fund <i>Re Vézina</i>	134 68	22 400 45
Total		\$134 050 96

Certifié Correct

(Signé)

MAG. CARRIERE

J. O. COUSINEAU

Auditeurs

(Signé) JOS. RAYMOND,

Trésorier.

BALANCE AUX FONDS SPECIAUX DES REGLEMENTS

Balance au
31 déc. 1923

Nivellement rue Dupont —			
Règlement No. 162			
Balance au 31 décembre 1922	\$3 000 00		
Paievements en 1923.....		3 000 00	
Comité de Publicité—			
Règlement No. 194			
Balance au 31 décembre 1922	735 55		
Produit de débentures	1 000 00		
Paievement en 1923		1 144 69	590 86
Chèque en garantie			
Balance au 31 décembre 1922	1 000 00		1 000 00
Améliorations locales —			
Règlement No. 23			
Balance au 31 décembre 1922	2 471 59		
Paievements en 1923		2 471 59	
Améliorations locales —			
Règlement No. 230			
Produits des débentures	199 816 85		
Paievements en 1922.....		56 430 14	
Paievements en 1923		143 386 81	
Construction d'aqueduc—			
Règlement No. 231			
Produits des débentures	59 188 80		
Paievements en 1922		56 043 27	
Paievements en 1923.....		3 145 53	
Construction du tunnel, Dept.			
de Feu - Rég. 233			
Produits des débentures....	88 519 20		
Paievements en 1922		3 161 03	
Paievements en 1923		49 488 91	35 869 26
Egoût pour Cie. Immobilière			
Montant déposé en 1922....	1 950 00		
Montant déposé en 1923....	90 76		
Paievements en 1922		1 544 90	
Paievements en 1923		495 86	
Aqueduc Re Adj. Vézina			
Montant déposé en 1922....	1 860 00		
Paievements en 1922.....		1 725 32	134 68
	359 632 85	322 038 05	37 594 80

BILLETS PAYABLES - BILLS PAYABLE

Classification	Au 31 déc. 1922	Escompté durant l'année	Au 31 déc. 1923
	As at Dec. 31st 1922	Discounted during the year	As at Dec. 31st 1923
Règlement No. 188			
By-Law No. 188	\$3 200 00		\$3 200 00
Règlement No. 187			
By-Law No. 187	1 400 00		1 400 00
Pont Hull-Gatineau			
Hull-Gatineau Bridge	16 600 00		16 600 00
Aqueduc—Water-Works	62 000 00		62 000 00
Corporation	169 300 00	57 750 00	227 050 00
Règlement No. 193			
By-Law No. 193	4 500 00		4 500 00
Règlement Nos. 24 et 25			
By-Law No. 24 and 25	21 800 00		21 800 00
Arrosoir automobile			
Motor Sprinkler	4 500 00		4 500 00
Construction d'Aqueduc			
Water Works construction	12 000 00	7 800 00	19 800 00
Chlorination	2 500 00	2 200 00	4 700 00
Chemin d'Aylmer-Aylmer Road	6 250 00		6 250 00
Pont d'Aylmer-Aylmer Bridge	8 000 00		8 000 00
Egoût Maisonneuve			
Maisonneuve Sewer	15 000 00		15 000 00
Pont Pond Creek			
Pond Creek Bridge	35 000 00		35 000 00
Egoût Hébert-Dufresne			
Sewer Hébert-Dufresne	8 000 00		8 000 00
Système Hydro-Électrique			
Hydro-Electric System	8 000 00		8 000 00
Secours à la Ville d'Aylmer			
Aylmer relief Fund	2 000 00		2 000 00
Laboratoire Santé			
Health Dept. Laboratory	2 000 00		2 000 00
Expropriation rue Youville			
Youville St. Expropriation	5 250 00		5 250 00
Moteur au Château d'eau			
Motor for Pump House	5 000 00	7 250 00	12 250 00
	\$392 300 00	75 000 00	467 300 00

CAISSE - BALANCE AU 31 DECEMBRE 1923

CASH - BALANCE ON DECEMBER 31ST 1923

Aux fonds spéciaux des règlements Special Funds of By-Law	\$37 594 80
Au compte courant de la Corporation Current Account of Corporation	29 058 85
Moins - Aqueduc - Compte courant au débit Less - Water Works - Current Amount debitted	19 541 02
Balance au 31 décembre 1923 Balance as at December 31st 1923	47 112 63

Certifié correct

(Signé) MAG. CARRIERE

J. O. COUSINEAU

Auditeurs

JOS. RAYMOND,

Tresorier



8. Proposé par l'échevin Taylor, secondé par l'échevin Chénier.

Que le rapport du trésorier sur les opérations financières de la Cité de Hull pour l'exercice financier du 1^{er} janvier au 31 décembre 1923, lequel vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin Legault, secondé par l'échevin Talbot:

Que les rapports annuels des officiers, soumis à ce conseil ce soir soient inscrits dans les minutes, seulement.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin Taylor, secondé par l'échevin Legault:

Que le trésorier soit autorisé à signer tous documents nécessaires pour effectuer un transport à la banque Provinciale du Canada à Hull, du fonds d'amortissement actuellement en dépôt à la Banque Nationale à Ottawa, au nom de la succession Masson, suivant résolution adoptée par le bureau de la dite succession en date du 14 décembre 1923.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin Boucher, secondé par l'échevin Valin:

Que permission soit accordée au club Kiwanis de se servir du lac Flora pour fins de patinoire publique, pourvu que le dit Club se soumette aux conditions que le conseil lui imposera, et qu'il se tienne responsable de tout accident qui pourrait se produire à cause de cette patinoire, sans préjudice à la Cité.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin Taylor, secondé par l'échevin Chénier:

Qu'après avoir considéré la demande de la Canada Cement concernant le coût des améliorations locales affectant le lot numéro deux cent quarante-quatre du quartier numéro un, que le trésorier soit autorisé de recevoir de cette compagnie un chèque d'un montant suffisant pour racheter de la maison "Green-shields" des débentures du règlement numéro 230, 5½% \$13,009.92 échéant le 1er mai 1962 et aussi un montant représentant les intérêts accumulés depuis le 1er mai 1922 à la date de la réception des \$13,009.92, moins cependant \$842.92 étant le premier paiement fait par la Canada Cement pour sa part du coût des travaux d'égoût riverains des lots 3, 4, 5 rue Montclair, savoir: 3840 pieds. Sur réception de ces obligations et des autres montants sus-mentionnés, que le trésorier soit de plus autorisé à retrancher du rôle des améliorations locales le montant qui était chargé à la Canada Cement pour la construction de 3840 pieds d'égoût sur la rue Montclair conformément au règlement No. 230 de la Cité.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin Taylor, secondé par l'échevin Valin;

Attendu que de nombreuses plaintes sont faites relative à la vitesse excessive des autos sur la rue Montcalm et le Boulevard St. Joseph dans les limites de la Cité; que le gouvernement provincial soit prié de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser ces abus de vitesse qui sont cause d'accidents soit à la personne ou à la propriété, spécialement à la traverse du chemin de fer du Pacifique Canadien sur la rue Montcalm.

Adopté

Ajournement SINE DIE.

HULL, LE 4 JANVIER 1924

A Son Honneur le Maire,

M.M. les échevins de la Cité de Hull.

Messieurs :

J'ai l'honneur de vous soumettre le neuvième rapport annuel de mon département pour l'année 1923-24, ainsi que des statistiques s'y rattachant.

Valeur des propriétés imposables pour l'année 1923-24, d'après l'évaluation faite.....	\$18 117 589 00
Valeur des propriétés exonorées.....	4 946 640 00
	23 114 229 00

Valeur des Immeubles pour 1922-23

Propriétés imposables pour 1923.....	17 507 820 00	
Propriétés exonorées d'impôts.....	4 830 052 00	22 446 960 00
Augmentation pour 1923....		667 269 00
Population pour 1923.....	35 521	
Superficie en acres.....	4 000	
Superficie en habitant....	4 900 52	
Valeur Immobilière par habitant.....	650 71	

L'on trouvera ci-joint des états détaillés et comparatifs.

HULL, THE 4th JANUARY 1924

To His Worship the Mayor, and Messrs. the Aldermen
of the City of Hull.

Gentlemen :—

I have the honor to submit to you the ninth annual report of my department for the year 1923-1924, together with statistics pertaining thereto.

Real Estate Value for year 1923-1924.....	\$18 177 589 00
Real Estate Exempted.....	4 996 640 00
	23 114 229 00

Real Estate Assessment for 1922-1923

Taxable properties.	\$17 507 820 00	
Exempted properties	4 830 052 00	22 446 960 00
Increase for 1923.....		667 269 00

Population in 1923.....	35 521
Area in acres... ..	4 000
Square feet per capita....	4 900 52
Real Estate Value per capita.....	650 71

Herewith you will find detailed and comparative statements.

**Tableau indiquant la valeur des terrains et des améliorations pour la
Cité de Hull, d'après les rôles d'évaluation pour 1923-1924**

Schedule showing the relative value of Land and Improvements in the City
of Hull, as recorded in the Assessment Rolls for 1923-1924

Quartier Ward	Terrains Land	Améliorations Improvements	Exemptions Exemptions	Total
Wolfe	1 510 122 00	1 569 356 00	458 300 00	3 079 478 00
Montcalm	1 292 254 00	4 235 385 00	971 900 00	5 527 639 00
Lafontaine	824 929 00	2 105 733 00	295 500 00	2 930 662 00
Frontenac	457 549 00	692 520 00	172 050 00	1 150 069 00
Dollard	1 850 394 00	1 990 609 00	740 262 00	3 841 003 00
Laurier	646 654 00	942 084 00	2 358 628 00	1 588 738 00
	6 581 902 00	11 535 687 00	4 996 640 00	18 117 589 00
Exonérations Exemptions				4 996 640 00
		Total		23 114 229 00

**Valeur des Immeubles dans la Cité de Hull, d'après les rôles d'évaluation
pour 1923-1924**

Real Estate Value in the City of Hull as per Assessment Rolls for
1923-1924

Quartier Ward	Exonérations Exemptions	Imposables Taxable	Total
Wolfe	458 300 00	3 074 478 00	3 537 778 00
Montcalm	971 900 00	5 527 639 00	6 499 539 00
Lafontaine	295 500 00	2 930 662 00	3 226 162 00
Frontenac	172 050 00	1 150 069 00	1 322 119 00
Dollard	740 262 00	3 841 003 00	4 581 265 00
Laurier	2 358 628 00	1 588 738 00	3 947 366 00
	4 996 640 00	18 117 589 00	23 114 229 00

Etat comparatif des valeurs immobilières imposables pour 1923-1924

Comparative statement of Taxable value of Real Estate 1923-1924

Quartier Ward	1922	1923	Augmentation Increase
Wolfe	2 952 709 00	3 079 473 00	126 769 00
Montcalm.....	5 448 646 00	5 527 639 00	78 993 00
Lafontaine	2 807 322 00	2 930 662 00	123 340 00
Frontenac	1 143 259 00	1 150 069 00	6 810 00
Dollard	3 703 120 00	3 841 003 00	137 833 00
Laurier	1 452 764 00	1 588 738 00	135 974 00
	17 507 820 00	18 117 589 00	609 769 00
Augmentation pour 1923 Increase for 1923			609 769 00



Etat comparatif de valeurs immobilières pour l'année 1923-1924

Comparative statement of the Real Estate Value of the year 1923-1924

Quartier Ward	1922	1923	Augmentation Increase
Wolfe	3 353 509 00	3 537 778 00	184 269 00
Montcalm	6 420 546 00	6 499 539 00	78 993 00
Lafontaine ...	3 102 822 00	3 226 162 00	123 340 00
Frontenac	1 315 309 00	1 322 119 00	6 810 00
Dollard	4 443 382 00	4 581 265 00	137 882 00
Laurier	3 811 391 00	3 947 366 00	135 975 00
	22 446 960 00	23 114 229 00	667 269 00
Augmentation pour 1923 Increase for 1923			667 269 00

RELEVÉ DES IMMEUBLES EXONORÉS D'IMPÔTS POUR 1923-1924

Statement of Real Estate exempted from taxation for 1923-1924

	Terrains Land	Améliorations Improvements	Total
Gouvernement Fédéral Federal Government.....	75 000	109 000	184 000
Gouvernement Provincial Provincial Government.....	21 800	122 000	143 800
La Cité de Hull City of Hull.....	222 550	2 773 500	2 938 550
Cimetière Catholique Catholic Cemetery.....	12 000	3 500	15 500
Ecoles Catholiques Catholic Schools.....	85 310	655 575	740 885
Eglises Catholiques Catholic Churches.....	30 100	286 700	316 800
Presbytères Catholiques Catholic Rectories.....	18 735	67 420	86 155
Hôpital du Sacré-Cœur Sacred Heart Hospital.....	4 000	51 000	55 000
Monastère Servantes Jésus-Marie Monastery Servantes Jesus-Marie	4 000	12 000	16 000
Cimetière Protestant Protestant Cemetery.....	5 500	500	6 000
Ecoles Protestantes Protestant Schools.....	6 600	23 700	30 300
Eglises Protestantes Protestant Churches.....	10 650	29 400	40 050
Presbytère Protestant Protestant Rectory.....	4 000	7 600	11 600
En vertu de Règlements By By-Laws.....		354 500	354 500
Total....	500 245	4 496 395	4 996 640

TABLEAU DES PROPRIÉTÉS TEMPORAIREMENT EXONORÉES PAR RÈGLEMENTS

Schedule of properties temporary exempted by By-Laws

Nom Name	Imposable par règlement Taxable by By-Laws	Exonérations Exemption	Total	Termine Expire
The E. B. Eddy Co		250 000	250 000	Mai '26
Sparks Harrison Ltd	11 178	3 000	14 178	Mai '27
Royal Trust		115 000	115 000	Mai '24
		368 000	379 178	

EVALUATION IMMOBILIÈRE DE LA CITÉ DE HULL DEPUIS 1884

Real Estate Assessment of the City of Hull, since 1884

Année Year	Evaluation
1884	\$1 679 030 00
1889	2 424 373 00
1900	2 229 135 00
1908	4 349 163 00
1914	9 429 542 00
1915	10 469 103 00
1916	11 603 511 00
1917	12 444 776 00
1918	13 369 903 00
1919	13 800 899 00
1920	15 918 425 00
1921	16 772 282 00
1922	22 446 960 00
1923	23 114 229 00

ETAT COMPARATIF DE LA POPULATION DE LA CITE DE HULL, POUR 1923-1924

Relative Statement of the Population of the City of Hull, for 1923-1924

Quartier Ward	1922	1923	Augmentation
Wolfe	7 851	8 047	196
Montcalm	4 672	4 809	137
Lafontaine	4 072	4 173	101
Frontenac	7 236	7 417	181
Dollard	4 528	4 661	133
Laurier	6 296	6 414	118
	34 655	35 521	866

TABLEAU MONTRANT LES DIFFERENTES NATIONALITES DE LA POPULATION DE LA CITE DE HULL

Schedule showing the different nationalities of the population of the
City of Hull.

French Canadians	Canadiens-Français	33 679
English	Anglais	840
Irish	Irlandais	513
Scotch	Ecossais	216
Americans	Américains	13
Italians	Italiens	66
Polish	Polonais	10
Austrians	Autrichiens	8
Russians	Russes	3
Germans	Allemands	28
Chinese	Chinois	20
Greeks	Grecs	5
Belgians	Belges	13

Indians	Indiens	5
Syrians	Syriens	37
Hebrews	Hébreux	38
Norwegians	Norvégiens	1
Roumanians	Roumains	3
Australians	Australiens	1
Cuban	Cubains	3
Swiss	Suisses	12
Africans	Africains	3
Ukrainians	Ukranien	4
		35 521

RELEVÉ DE LA POPULATION DE LA CITÉ DE HULL DEPUIS 1884

Statement of the Population of the City of Hull, since 1884

Année Year	Population
1884	7 609
1899	13 461
1900	11 887
1901	13 993
1907	14 520
1910	16 605
1911	18 222
1912	19 256
1913	19 334
1914	19 929
1915	20 257
1916	22 190
1917	25 425
1918	28 392
1919	30 536
1920	32 766
1921	33 672
1922	34 655
1923	35 521

REVISION DES EVALUATIONS FONCIERES

Durant les délais fixés par la loi, le bureau des reviseurs à siégé comme Cour de Revision, il a tenu 10 séances au cours desquelles il a examiné 54 évaluations dont 42 ont été confirmées et 7 partiellement accordées, et 5 ont été augmentées.

La contestation de l'évaluation de la compagnie E. B. Eddy de 1922-1923 qui a été confiée par la Cour de Circuit à un Bureau d'arbitrage composé de M. Arthur Suvoyer pour la ville, de Gaspé Beaubien pour la compagnie Eddy et F. A. Labelle comme tiers arbitre. ce bureau n'a pas encore terminé son travail.

La Compagnie a de nouveau contesté l'évaluation pour 1923-1924 et l'Aviseur Légal et votre serviteur sont prêts à procéder dans cette cause, nous n'entendons que le juge en chef nous donne un juge pour entendre cette cause, qui, nous espérons sera entendue durant le mois de janvier 1924. Je suis confiant que l'évaluation restera telle que faite.

Je remercie les membres du Conseil pour la confiance et l'aide que vous m'avez apportés dans l'accomplissement de mon travail, lequel augmente chaque année avec l'agrandissement et le progrès de notre ville

Je remercie aussi Messieurs les Reviseurs ainsi que tous les officiers de la ville pour l'esprit de corps qui n'a cessé de régner durant l'année qui vient de s'écouler.

Et veuillez croire, Messieurs. que je m'efforcerai toujours de conduire mon département dans les meilleurs intérêts de la Cité de Hull.

J'ai bien l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

Eugène St. Jean,

Evaluateur de la Cité.